inforespace

cosmologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle
1973 n° 10, 2ème année

cotisations

Formule A (1973)	Belgique	France	Autres pays
Cotisation ordinaire	FB 375,—	FF 45,—	FB 400,—
étudiant	FB 300,—	FF 36,—	FB 325,—
de soutien	FB 500,— minimum	FF 55,— minimum	FB 500,— minimum
Formule B (1972 + 1973)			
Cotisation ordinaire	FB 675,—	FF 82,—	FB 750,—
étudiant	FB 550,—	FF 66,—	FB 600,—
de soutien	FB 1000,— minimum	FF 110,— minimum	FB 1000,— minimum
Formule C (1972)			
Cotisation ordinaire	FB 300,—	FF 37,—	FB 350,—
étudiant	FB 250,—	FF 30,—	FB 300,—
de soutien	FB 500,— minimum	FF 55,— minimum	FB 500,— minimum

Les cotisations étant renouvelables par année civile, trois formules s'offrent à vous : vous pouvez soit, formule A, souscrire à un abonnement pour l'année 1973, donnant droit aux numéros 7 à 12, soit, formule B, souscrire à la fois pour les années 1972 et 1973, ce qui vous permet d'acquérir la collection complète de la revue, soit encore, formule C, souscrire pour l'année 1972, donnant droit aux six premiers numéros.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. N° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire N° 210-0 222 255-80 de la Société Générale de Banque.

Pour la France, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

L'affiliation à la SOBEPS assure la participation aux réunions et conférences.

INFORESPACE 1972 EST ENCORE DISPONIBLE

Beaucoup de nos lecteurs nous ont rejoints pour cette année 1973, et leur nombre augmente sans cesse. Sans doute beaucoup parmi nos nouveaux membres désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc acquérir le jeu complet des numéros 1 à 6, se plaçant ainsi au nombre de ceux qui possèderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans cette 1re année le début de nos grandes rubriques : « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (période de 1947 à 1952) ; « Dossier Photo » (au moins deux photos authentifiées d'OVNI par numéro) ; « Catalogue des Observations Belges », ainsi que les deux premiers chapitres de la capitale étude sur « L'extraordinaire explosion de 1908 dans la Taïga ».

Parmi les articles parus dans la rubrique « Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « La dalle de Palenque », « Les fresques du Tassili »...

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur « Les OVNI au 19e siècle » ; un article approfondi sur « L'affaire Betty et Barney Hill » ; des articles de Charles Garreau, Michel Carrouges, Pierre Guérin, et au moins une enquête détaillée sur un grand cas belge dans chaque numéro, sans compter bien d'autres rubriques variées.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies.

Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc.

Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.

Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.

Nous serons toujours très reconnaissants aux lecteurs qui nous enverront des livres et revues pour la bibliothèque, de même que des coupures de presse, photographies, etc., relatifs aux activités de l'association.

Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous en informer dans le plus bref délai.

FAITES DES ADHESIONS AUTOUR DE VOUS, PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMES.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/23.60.13
Président :
André Boudin
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Secrétaire général adjoint :
Jacques Scornaux
Trésorier :
Christian Lonchay
Rédacteur en chef :
Michel Bougard
Mise en page :
Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
L. Bourdeaux-Capelle à Dinant
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

inforespace est dédié à la mémoire de Jean-Gérard Dohmen, Président du Groupe « D » et fondateur de la Fédération Belge d'Ufologie (FBU).

Sommaire

Histoire des Objets Volants Non Identifiés

Un fermier de Chalaix (France), M. Garreau, vit le **4 octobre** un objet grand comme une voiture atterrir dans un champ. Il en sortit deux êtres de taille normale, dont la physionomie s'apparentait à celle des Européens. Ils étaient vêtus d'une combinaison couleur kaki. Ils s'adressèrent au fermier, lui prirent la main, mais ce dernier ne put comprendre leur langage. (Réf. 38, p. 28/45, p. 36).

Le 4 octobre, une ménagère de **Poncey-sur-Lignon** s'enfuit à la vue d'un objet lumineux et allongé, d'un diamètre de quelque trois mètres et de couleur orange, qui se balançait à faible hauteur et qui atterrit aux abords de sa ferme. Lorsque ses voisins arrivèrent, armés de carabines, ils virent que la terre avait été comme aspirée sur une surface quadrangulaire. Les dégâts se présentaient aux témoins de façon telle qu'ils durent renoncer à l'idée d'une quelconque supercherie : aucune trace d'arrachage par instrument n'était visible. Les enquêtes et analyses subséquentes furent effectuées par la police et les membres de la force aérienne française. (Réf. 38, p. 28/45, p. 36).

Le 6 octobre, des soldats de la caserne de La Fère (département de l'Aisne) furent saisis d'étonnement lorsqu'un objet lumineux se posa à 300 mètres de là. Comme l'un d'eux voulait s'en approcher, une force invisible l'en empêcha. (Réf. 45, p. 37).

Le lendemain, M. René M., habitant à Monteux (Vaucluse), trouva dans un champ, vers 14 h 30, une sphère métallique, phosphorescente, d'une hauteur d'environ 2,5 m. M. René M. la regarda longuement, quand brusquement il ne vit plus rien. L'objet avait « spontanément disparu ». Le témoin n'avait pourtant jamais été sujet aux hallucinations et tous ses voisins pouvaient affirmer qu'il eût été incapable d'imaginer pareille histoire ou de l'avoir « rêvée ». (Réf. 22, p. 173).

Le 10 octobre, un deuxième atterrissage d'OVNI eut lieu sur la voie de chemin de fer à **Quarouble.** M. Marius Dewilde décrivit l'objet comme un disque de six mètres de diamètre, et d'un mètre environ de hauteur. Cette fois, sept petits hommes se présentèrent à lui et s'exprimèrent dans une langue qui lui était incompréhensible. Si M. Dewilde refusa de donner d'autres détails sur cette deuxième affaire, des traces plus importantes que les précédentes furent également signalées sur les traverses du chemin de fer. (Réf. 6, cas 226).

Bauquay (Normandie), le **11 octobre 1954.** C'était l'aube, un paysan trayait ses vaches dans un pré. Précédée d'une lueur rouge qui éclaira la campagne, une forme allongée traversa silencieusement le ciel, à vive allure. Le paysan s'étonna de ce phénomène, et les bêtes s'enfuirent en tous sens. Par la suite, la vache qu'il trayait refusa de se prêter à ce travail et garda son lait. (Réf. 28, p. 200).
Le général français Navereau, commandant la 6me Région et gouverneur militaire de Metz, reçut le 13 octobre 1954, un rapport émanant du commandant Cottel, spécialiste des Forces Terrestres Anti-aériennes. Le rapport attestait que le **10 octobre,** vers 20 heures, un engin mystérieux était resté, pendant trois heures, dans le faisceau d'un puissant projecteur de l'armée, en plein ciel de **Metz.** Plusieurs dizaines de personnes assistèrent au phénomène. Il est à noter que le radar qui sans cesse avait ratissé l'espace n'accrocha cependant pas l'objet stationnaire dont le diamètre pouvait être de 50 mètres. (Réf. 21, p. 140 / 22, p. 181).

Le 14 octobre, toute la population de Fontaine-de-Vaucluse (France) assista à un événement aérien saisissant. A 13 h 30, des enfants repèrent un disque blanc dans le ciel. Alerte générale. Des personnes observent l'objet à l'aide de jumelles. Sa partie inférieure est marquée de feux puissants, passant du blanc au rouge, puis à une teinte violacée. Silence total dans le ciel. La présence de l'objet étranger force la base aérienne de Caritat (installée à Orange) à envoyer deux appareils dans sa direction. La chasse est vaine, l'engin faisant preuve de capacités de vol supérieures. (Réf. 22, p. 190).

En octobre 1952, **Albert K. Bender,** un Américain de 32 ans, avait fondé l'**International Flying Saucer Bureau,** organisme privé qui s'était donné pour mission d'enquêter sur les observations d'OVNI et d'informer le public

par le canal d'une revue trimestrielle : **Space Review.** En juillet 53, Bender déclarait dans son journal : « Le mystère des soucoupes volantes ne sera plus longtemps un mystère. Leur origine est d'ores et déjà connue, cependant toute information relative à cette question doit être dissimulée « par ordre supérieur ». Nous aimerions publier intégralement dans Space Review les détails de cette information **mais nous avons été avisés de n'en rien faire.** Nous conseillons notamment à ceux qui se sont engagés dans l'étude des soucoupes volantes **d'être très prudents. »** Fin 53, trois hommes — « vêtus de noir » — se présentèrent chez Bender et lui enjoignirent d'abandonner définitivement le problème des OVNI. Nul, sinon Bender, ne connut l'identité de ces hommes, mais à la suite de leur visite, l'IFSB fut dissout. Ce phénomène de dissolution d'organismes privés par « ordre supérieur » a été baptisé en Amérique « Benderisme ». Un autre exemple se produisit en **octobre 54.** L'éditorialiste de la revue Nexus — un autre bulletin sur les OVNI — annonçait en effet dans un de ses numéros : « Nous avons obtenu une « évidence irréfutable » — quant à la nature des soucoupes volantes — émanant d'une importante source officielle ». Mais au moment où les détails devaient paraître, l'éditorialiste s'excusait de ne pouvoir le faire : « une haute autorité en ayant interdit la divulgation ». Nexus survécut néanmoins, alors que dans le cas de Bender, sa revue avait été radicalement supprimée...

En France, on parlait de la création d'un organisme officiel d'enquête. Cette idée avait été lancée par trois députés : M. de Léotard, député de la Seine ; M Jean Nocher, député de la Loire et M. René Dejean, député de l'Ariège. « Comme toutes les commissions d'enquête sur les OVNI, relate Jimmy Guieu (Black-Out sur les Soucoupes Volantes p. 148), la nôtre — Commission Internationale d'Enquêtes Ouranos — possède des « antennes » dans presque tous les milieux officiels, scientifiques et autres. Grâce à l'une de ces « antennes », nous apprîmes qu'à **la mi-octobre 54** avait été secrètement créée une « Commission Soucoupe » au sein de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air !... »

Jimmy Guieu se rendit à l'Etat-Major de l'Armée de l'Air, Bd Victor 26 à Paris. **La « Section d'Etude des Mystérieux Objets Célestes »** existait en effet. Jimmy Guieu put prendre connaissance des dossiers et autres rapports d'enquêtes. Le Lieutenant-Colonel Martin lui exposa ensuite la genèse de l'affaire :

— Création de la Section d'Etude des Mystérieux Objets Célestes (SEMOC) vers la mi-octobre 1954, organisme temporairement confidentiel, dépendant provisoirement du Bureau Scientifique de l'E.M. de l'Armée de l'Air, mais qui, vu l'importance du problème étudié, se verrait vraisemblablement transformé en Commission ou Organisme interministériel. Enquêtes assurées momentanément par les officiers de la Police de l'Air, avec le concours de la gendarmerie ; témoins interrogés, traces éventuelles d'atterrissage photographiées, prélèvement de terrain effectués ; enquêtes menées également auprès des témoins oculaires afin d'obtenir des renseignements sur leur personne, leurs habitudes, leur caractère, leur honnêteté, ceci pour mettre à jour et confondre d'éventuels mystificateurs ou illuminés.

Après maints échanges de vue, Jimmy Guieu confia au colonel Martin que l'année **1955** serait pauvre en observations — elle le fut en effet — et que cette circonstance entraînerait probablement la dissolution de la SEMOC. Guieu mit donc le colonel en garde contre cette éventualité, souhaitant au contraire le maintien dudit département, car **1956** serait en revanche fertile en événements (en vertu du cycle biennal). En 1955, Guieu apprenait que la SEMOC venait d'être dissoute... La politique équivoque des commissions américaines, l'intervention de la CIA et des hommes « vêtus de noir », les communiqués contradictoires — prétendûment diffusés pour apaiser l'opinion publique, tout en laissant transparaître la trame du problème — cette psychose de l'Oncle Sam face aux OVNI a franchi les frontières et s'est répandue en Europe. En France, on en recueille les fruits par cette dissolution et la reconnaissance sera tout aussi pénible.

Le 10 octobre — nous venons de le voir —, une foule de curieux s'étaient groupés au-

tour du projecteur de l'armée, quand à Metz un objet avait fait son apparition.

La « chose », commenta un technicien (?) n'était sans doute pas métallique et c'est pourquoi le radar n'avait pu la détecter.

Mais cinq jours plus tard, la presse recevra un communiqué du gouvernement militaire : « Il est fait état dans la presse de l'observation d'engins inconnus par le poste des Forces Anti-aériennes déployées à la Foire-Exposition de Metz. **Il n'y a pas lieu de prendre en considération ces informations dans ce cas particulier ».**

Ce qui, comme le relate Jimmy Guieu, suscita une profonde perplexité (cette démarche aurait donc laissé entendre que l'autorité militaire de France ne niait pas les autres « cas ») mais cette fois, le commandant Cottel, ses officiers et les nombreux curieux avaient certainement dû rêver ! ! !

A la **fin octobre,** on pouvait lire dans les journaux yougoslaves que leur gouvernement s'intéressait officiellement aux OVNI et allait engager une étude exhaustive, sur base de rapports émanant « d'opérateurs de tours de contrôle, de stations météorologiques et de centaines de paysans » (sic). La presse précisait en outre : **« Les astronomes des observatoires ont vu ces étranges objets de leurs propres yeux »...**

Dans l'état de Rio Grande do Sul (Brésil), des OVNI avaient été signalés à plusieurs reprises. Plusieurs officiers de la base aérienne de Gravatai furent le **24 octobre** témoins du survol de la base par un objet discoïdal, argenté, ceint d'un halo. Il aurait disparu après avoir décrit un arc de cercle de 60° en une dizaine de secondes. (Réf. 14, p. 37).

Les rapports faisant mention de centaines de personnes ayant aperçu des OVNI sillonner la voûte céleste et s'être livrés à des exercices de haute voltige sont légion. Le **28 octobre 1954,** une escadrille d'OVNI passa au-dessus du stade de Florence où 15 000 spectateurs assistaient à la rencontre des équipes « Fiorentina » et « Pistolese ». Un climat de panique prit vite naissance, de sorte que le match de football dut être interrompu. (Réf. 31).

Quatre jours plus tard, de nombreuses personnalités de la ville de Yaoundé (Cameroun) observèrent de même un « énorme disque immobile, brillamment éclairé », qui — particularité supplémentaire — se présentait sous la forme d'un champignon portant à sa base un cylindre qui oscillait dans les airs. L'attention des témoins fut attirée par les grognements d'un chien qui se trouvait près d'eux. (Réf. 10, p. 83).

Le 8 novembre, à Monza (Italie) quelque **150** personnes se précipitèrent pour aller observer dans un stade un étrange objet lumineux. C'est un cycliste qui avait donné l'alarme. Il était 10 h 30, l'objet reposait sur trois béquilles ; il était pourvu d'un dôme qui diffusait une clarté blanchâtre aveuglante. Dans les environs immédiats de l'appareil, deux petits êtres furent aperçus. Ils émettaient des sons gutturaux. Un homme qui avait lâché son chien sur les nains fut mordu par l'animal qui s'était retourné contre son maître. L'objet décolla avec un sifflement de sirène. (Réf. 6, cas 331 / 38, p. 29 / 45, p. 55).

Ce même jour, le « Sunday Dispatch » relatait que de mystérieuses formations d'OVNI avaient été décelées pendant la semaine sur les écrans radar de l'armée britannique. Il était notamment question d'une multitude de points, non visibles à l'œil nu — altitude 3 900 mètres — qui voyageaient sans cesse de l'est vers l'ouest. La dite formation affectait la forme d'un « U », puis s'était divisée en deux lignes parallèles, enfin s'était réunie en un « Z ». Les OVNI auraient toujours survolé la même région, mais les autorités militaires auraient demandé de ne pas révéler la région dont il s'agissait. (Réf. 17, p. 40).

Le lendemain, un incident était rapporté par deux villageois de Bois-de-Villers (Belgique) qui affirmaient avoir vu atterrir dans un pâturage un « œuf volant » de quelque deux mètres de haut. Des cris paraissaient en sortir... (Réf. 24, p. 5).

Le 10 novembre, un agriculteur brésilien des environs de Porto Alegre ainsi que sa famille virent un disque atterrir, d'où surgirent deux êtres de taille normale, aux cheveux longs, et vêtus de combinaisons. Les témoins qui se trouvaient dans leur voiture les virent

s'approcher les bras levés, mais s'effrayèrent et s'enfuirent. (Réf. 45, p. 93).

« Quand un savant distingué, mais vieillissant, déclare que quelque chose est possible, il a presque certainement raison. Quand il déclare que c'est impossible, il a très probablement tort », a déclaré le célèbre écrivain anglais Arthur C. Clarke. **Le 16 novembre,** au cours d'une séance à l'Académie de Médecine de Paris, le Dr Georges Heuyer, professeur de psychiatrie infantile à la Faculté de Médecine, expert psychiatre auprès des tribunaux et savant réputé, lisait devant ses collègues une communication « prouvant » que les nombreux rapports d'OVNI s'expliquaient par une psychose collective. Le fait d'exposer des expériences de ce genre, avançait-il notamment, est un cas de délire. « C'est une conviction fausse et irréductible du raisonnement... ». L'allocution du professeur fut accueillie chaleureusement et le lendemain la presse lui apportait la même adhésion. De la sorte, il stimulait l'attitude ironique et négative de la presse et des savants, le scepticisme des journalistes causé par l'incohérence des chroniques...

Dans la soirée du 16 décembre, Jesus Paz fut trouvé assommé dans un parc de San Carlos (Venezuela). Ses amis aperçurent un petit être qui s'enfuyait pour disparaître dans une machine de forme discoïdale qui prit l'air aussitôt. Jesus Paz était couvert de blessures provenant des griffes du mystérieux agresseur. Il dut être hospitalisé. (Réf. 13, p. 156/ 45, p. 59).

(à suivre)

Gérard Landercy,
Lucien Clerebaut.

Primhistoire et Archéologie

Le trilithe de Baalbeck

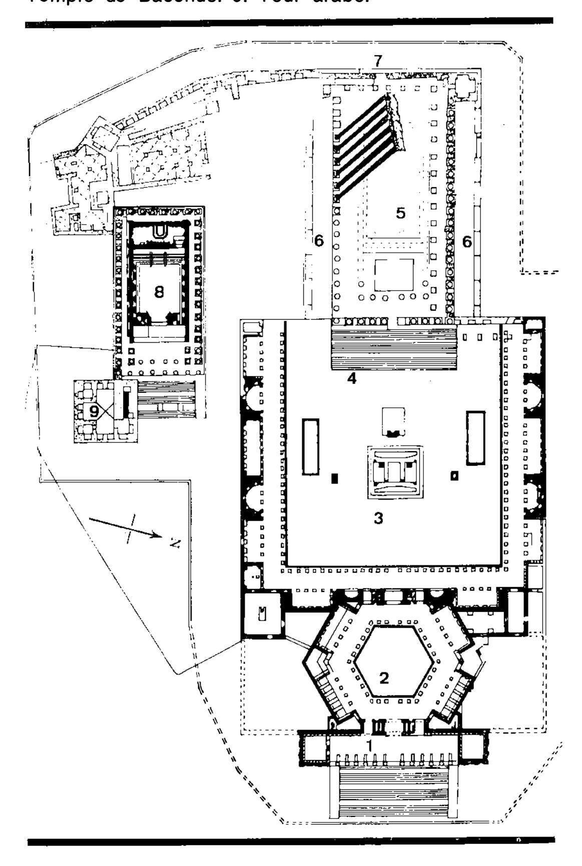
Comme les célèbres mousquetaires, les trois pierres de Baalbeck sont... quatre ! Les trois principales, composant le trilithe, font partie du site lui-même, tandis que la quatrième, précieux témoin, est restée dans sa prétendue carrière d'origine. Si, en primhistoire, on devait classer les énigmes par genre, le cas de Baalbeck se situerait, à n'en pas douter, dans la catégorie « grosses pierres ». L'essentiel du problème se résume en effet à ceci : d'immenses mégalithes ont été transportés sur une distance appréciable, puis soulevés et ajustés avec une grande précision. Et l'on ignore tout de la méthode utilisée.

Le site est très connu. Les archéologues l'ont minutieusement étudié, et les nombreux touristes qui visitent le Liban ont presque tous « vu » Baalbeck. Et pourtant... bien que la ville de Baalbeck soit parfois appelée « ville du trilithe », bien rares sont ceux qui peuvent affirmer avoir vu de leurs yeux le fameux monument. Il est, en effet, si discrètement placé dans le gigantesque ensemble architectural de l'endroit, que même les connaisseurs du site ignorent généralement, qui son existence même, qui sa localisation exacte.

A 86 km de Beyrouth, dans l'Anti-Liban, à 1 150 m d'altitude, la petite ville de Baalbeck offre au passant ses splendeurs antiques : des temples. Le plus grand, et aussi le plus composite est le sanctuaire de Jupiter-Hélios, ex-Hadad, ou Baal, dieu de la pluie. Le temple est précédé d'un escalier monumental, puis d'une vaste cour (qui contint plus tard une basilique byzantine aujourd'hui disparue), ensuite d'une avant-cour et enfin de propylées. Le schéma présenté en illustration aidera le lecteur à assimiler cette description quelque peu aride.

Ce temple est sans conteste le joyau romain de Baalbeck. Aujourd'hui, six magnifiques colonnes surmontées d'un entablement (17 m 60 de hauteur totale) attestent encore de sa splendeur passée. Bâti sous l'empereur Auguste, le temple de Jupiter-Hélios fut élevé sur un soubassement pré-romain. Au nord, à l'ouest et au sud du sanctuaire, les fouilles allemandes ont dégagé un mur titanesque, composé d'énormes blocs de pierre.

1. Propylées. 2. Avant-cour. 3. Cour de l'autel. 4. Escalier du temple. 5. Temple de Jupiter. 6. Plinthe-terrasse (monolithes). 7. Emplacement du trilithe. 8. Temple de Bacchus. 9. Tour arabe.



Ces blocs forment une plinthe-terrasse au nord et au sud, à savoir neuf pierres de chaque côté, assemblées avec une exactitude extrême. Les dimensions moyennes de chacun de ces blocs sont : 10 m de longueur, 4 m de hauteur et 3 m d'épaisseur...

Le côté ouest de ce mur ne forme pas terrasse, mais est surmonté de trois masses prodigieuses dont les dimensions, cette fois, défient l'imagination : repectivement 19 m 10, 19 m 30 et 19 m 59 de longueur, sur 4 m 34 de haut et 3 m 65 de large ! On croirait rêver... C'est sur ces trois géants que s'appuie en partie l'arrière du temple romain. Vous aurez deviné, bien sûr, qu'il s'agit là du fameux trilithe, construction colossale et inachevée. Il semble bien en effet que les plinthes nord et sud décrites plus haut étaient prêtes à recevoir des pierres semblables pour s'élever à hauteur du trilithe et constituer ainsi, tout autour du temple, une majestueuse terrasse. Une question vous vient sans doute à l'esprit : comment d'aussi grosses structures peuvent-elles passer inaperçues du touriste ? Tout simplement parce que le trilithe, situé à l'arrière du temple (voir schéma), surplombe un ravin. Il ne s'offre donc pas spontanément au regard du visiteur.

En guise de témoin de l'inachèvement du site, nous disposons d'un quatrième colosse : la pierre dite « Hajar el Houblé » ou « Pierre du Sud », demeurée à plus ou moins 1 km de distance, dans une carrière située à l'entrée sud-ouest de la ville. Cette fois, tous les records de gigantisme sont battus : 21 m 50 de longueur, 4 m 20 de hauteur et 4 m 80 de largeur ; il s'agit là de la plus grande pierre taillée connue du monde ! D'après M. de Saulcy, il faudrait les efforts combinés de quarante mille hommes pour remuer ce bloc. Mais même cela ne nous explique pas les méthodes utilisées pour le soulever et le mettre en place. La présence du trilithe, à un kilomètre de là, atteste pourtant de la réussite d'une telle opération. Or, un autre problème se pose : dans une récente émission de la télévision française, M. Paul Misraki a précisé que la roche calcaire de la carrière de Baalbeck est rose, tandis que les quatre colosses qui nous occupent sont de calcaire blanc ! Faut-il dès lors remettre en cause l'origine des pierres, et la distance qu'elles ont parcourue ?

Admettons les carrières de Baalbeck comme lieu d'origine, jusqu'à nouvel ordre, et parlons un peu de méthodes d'extraction et de transport. La roche calcaire forme, à Baalbeck, un banc homogène d'une épaisseur indéfinie. En taillant les côtés latéraux des strates, les constructeurs pouvaient obtenir des masses gigantesques. Jean Awad, dans « Baalbeck dans l'histoire », nous dit que « pour détacher les pierres, on employait des scies spéciales, ou on pratiquait des trous dans le roc à une profondeur de vingt à vingt-cinq cm, dans lesquels on introduisait des coins de bois dur ; l'eau versée gonflait les coins et fendait le roc. » C'est en effet plausible, mais l'auteur ne précise pas ce qu'il entend par scies « spéciales », ni comment de tels géants, aussi réguliers, pouvaient naître de techniques relativement

« Hajar el Houblé », la plus grande pierre taillée connue du monde (doc. R. Charroux).



rudimentaires, ni qui était « on ». Les Romains ? Nous y reviendrons.

En ce qui concerne le transport, quelles hypothèses pouvons-nous formuler ?

— Des machines ? Les Romains ont utilisé le procédé de levage dit « de la Louve », fondé sur la traction de câbles, avec poulies de renvoi fixées sur échafaudages. Mais si cette méthode semble convenir pour les « petits » blocs du temple de Jupiter, je doute fort qu'elle soit suffisante pour assembler les pierres du trilithe.

— Des chaussées en plan incliné ? Cette hypothèse en engendre d'autres, car il faut alors supposer que 40 000 esclaves aient hissé chaque bloc à destination à l'aide d'énormes câbles en se marchant littéralement sur les pieds les uns des autres. On pourrait réduire le nombre des hâleurs en introduisant sous les blocs des rouleaux de fer ou de bois, mais pour ce faire il faudrait au préalable soulever les pierres...

— Des conditions climatiques différentes ? Il est certes plus facile de traîner des blocs sur un sol boueux ou sur la glace, à l'aide de traîneaux. Mais, au temps des Romains en tout cas, le climat de Baalbeck n'était guère différent de l'actuel. Cette hypothèse expédierait le trilithe dans une antiquité fabuleuse.

Le problème demeure entier. M. Jean Awad écrit : « les archéologues ne tombent pas d'accord sur les procédés de transport, de montage et d'adaptation des pierres entre elles ».

Last but no least, le double problème de l'identité des constructeurs et de la date d'érection demeure, lui aussi, entier. Je suis personnellement très tenté de croire à la préexistence des substructions. Les Romains

n'ont probablement construit « que » le temple lui-même, ce qui représente déjà une belle performance. On vous dira que la présence de la Pierre du Sud, abandonnée dans sa carrière, prouve que le trilithe fut l'œuvre des Romains. Ceux-ci, ayant mis des années à fabriquer le bloc, se seraient ensuite aperçus... qu'ils ne pouvaient pas le déplacer ! Quand on sait que les Romains ont amené d'Assouan 54 colonnes de granit, en radeau sur le Nil, puis dans des berceaux cylindriques de bois à travers les montagnes, on peut s'étonner d'une telle bévue... Par ailleurs, si le bloc abandonné pèse 1 135 tonnes, chaque bloc du trilithe avoisine également le million de kilos. Et la Pierre du Sud ne prouve qu'une chose : que le chantier fut un jour abandonné pour une raison inconnue.

En supposant donc que le trilithe soit largement antérieur à l'époque romaine, quelles sont les questions que l'on peut se poser ?

— Selon M. Agrest, les blocs sont les vestiges d'une antique aire d'atterrissage pour véhicules extraterrestres et auraient aussi servi de bouclier biologique anti-radiations. Cette hypothèse rencontre quelques difficultés. Aucune preuve solide ne l'étaie, car il ne suffit pas d'invoquer les difficultés techniques de réalisation pour conclure aussitôt à une œuvre extraterrestre. De plus, je ne vois pas comment le trilithe pourrait servir d'abri anti-radiations. Enfin, en admettant qu'une civilisation « atomique », terrestre ou non, ait construit le trilithe, il lui eût été facile de découper les blocs au laser, selon un modèle standard. Or, les blocs sont de taille différente et portent des traces de scie...

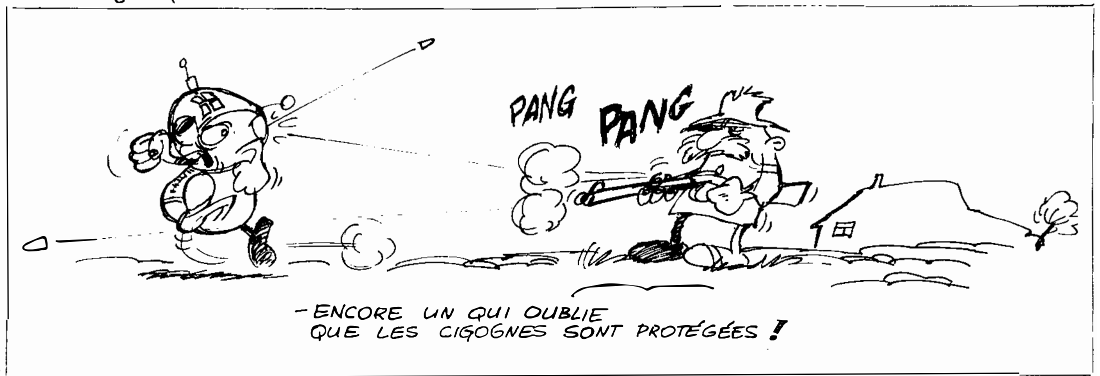
— J. Bergier (Les Extraterrestres dans l'Histoire, Ed. J'ai Lu, 1970) se demande quels sont les rapports de Baalbeck avec l'ancienne « Arabia Felix », ou « Arabie heureuse », dont les cinq royaumes de Saba, Quataban, Hadhramaut, Ma'in et Hausan étalaient leur splendeur vers mille avant notre ère ? Dans le même ordre d'idées, existe-t-il des liens avec les légendaires et colossales cités perdues du Rub-el-Khali ?

Ce grand désert est, aujourd'hui encore, totalement inexploré. Il est vrai qu'en raison de tensions internationales, l'endroit est peu sûr pour les archéologues... Mais si Baalbeck est réellement le bastion avancé des anciennes civilisations du Rub-el-Khali, seule une exploration terrestre et aérienne, km² par km², de ce désert, pourra le confirmer.

— J. Bergier suggère également que l'on applique au trilithe les méthodes modernes de datation, telles la thermoluminescence et le paléomagnétisme. Il signale par exemple que, dans la revue des musées de Bordeaux, 1968, François Bordes (alias Francis Carsac, pour les connaisseurs de science-fiction) décrit dans un article intitulé « Emplacement de tente périgordien supérieur au château de Cordiac, près de Bergerac, Dordogne », une méthode moderne d'investigation permettant de retrouver des trous de piquets de tente datant de 20 000 ans !

Que de questions laissées sans réponses ! Et que de perspectives de recherches ! De tout ceci se dégage au moins une certitude : l'édification du trilithe de Baalbeck suppose une technologie extraordinaire, incompatible avec ce que nous savons de l'antiquité.

Jacques Victoor.



Sociologie sans psychologie ou le petit oubli du Dr Warren

« Le bon sens est l'incarnation de l'expérience et des préjugés de l'époque. Il est fort mauvais conseiller quand nous avons affaire à une situation entièrement nouvelle. »

Gustave Naan, astronome, Académie des Sciences d'Estonie.

Henry Durrant est l'auteur du « Livre Noir des Soucoupes Volantes » et des tous récents « Dossiers des OVNI » (éd. Laffont), deux ouvrages qui font date dans l'ufologie française par la clarté et l'ordre méthodique avec lesquels ils avancent dans l'étude du sujet. Ce chercheur Intègre nous a fait le plaisir, dont nous le remercions une fois encore ici, de nous confier cet article où il procède à une nécessaire mise au point à propos de certaines interprétations « sociologiques » aux vues un peu courtes.

Dans le n° 3958 en date du 6 novembre 1970, pp. 599 à 603, de la revue **Science,** organe de l'**A.A.A.S.** (1), le Docteur Donald I. Warren, sociologue attaché à l'université du Michigan, a publié une étude sur les catégories socio-professionnelles des gens qui ont vu des OVNI, en ont parlé, ou ont écrit à leur sujet. Le Dr Warren a repris les données fournies par l'**American Institute of Public Opinion** ou Institut Gallup, qui fit des sondages sur ce sujet en 1947, 1950 et 1966, données qui ont été incluses dans le « Rapport Condon ». Il en ressort que ceux qui rédigent des rapports d'observation d'OVNI sont (a) affligés d'un « statut social incohérent », qui (b) provoque chez eux un « état psychologique marginal », (c) tendant à leur faire rejeter le système des valeurs de la société américaine actuelle, et (d) à leur faire déformer l'information qu'ils reçoivent : c'est la thèse de l'incompatibilité sociale ou du déséquilibre social.

En France, de brefs exposés de cette thèse sont parus dans **Le Monde** du 9.12.1970, et dans l'**Express** du 28.12.1970-3.1.1971, p. 31, sous la plume de Gérard Bonnot. Quelque temps auparavant, dans **Fiction** n° 194, pp. 150 à 153, Gérard Klein avait essayé de percer « Le Problème brûlant non identifié », à partir de deux documents contradictoires : l'approbation du « Rapport Condon » par le Dr Philip Morrison dans **Scientific American** d'avril 1969, et sa critique par Robert M. L. Baker dans **Scientific Research** du 14 avril 1969. Là encore la thèse psycho-sociale était avancée et l'auteur demandait :

« On aimerait tout de même savoir quels groupes sociaux témoignent d'observations, et s'il y a des relations constantes entre le contenu des témoignages et l'appartenance sociale. »

Aux Etats-Unis, le Dr Leo Sprinkle, professeur de psychologie, directeur de la section Psychothérapie de l'université du Wyoming, écrivit à **Science** pour critiquer la thèse du Dr Warren. On attend encore la publication de cette lettre. C'est pourquoi, en tant que conseiller à l'A.P.R.O. (2), il l'a fait insérer dans le numéro de janvier-février 1971 de **The APRO Bulletin** ; il y fait remarquer que :

a) la thèse de Warren est infirmée, dans son ensemble, par l'échantillonnage même qu'il a étudié ;

b) les mêmes données peuvent être interprétées bien différemment ;

c) l'inadaptation au statut social, menant à un état psychologique marginal, est-elle liée au fait d'avoir aperçu des OVNI ? Ne l'est-elle pas plutôt au fait de le dire, de le prétendre ?

Il est vrai que le Dr Warren a reconnu que sa thèse n'en invalide pas nécessairement d'autres et que :

« ...rien, dans les données, ne rejette la possibilité que quelques individus aient en effet aperçu des objets provenant d'autres systèmes solaires, ou que toutes les observations ne soient que des phénomènes terrestres mal compris ou mal perçus ».

Prudent, le Dr Warren se garde cette porte de sortie en cas de protestations trop vives, mais la base de son étude n'en reste pas moins son affirmation selon laquelle :

« ...ce n'est pas l'individu non informé, crédule ou inéduqué qui rédige des rapports sur les soucoupes. C'est plutôt celui dont le salaire ne correspond pas à ce qu'il a investi pour atteindre à la réussite sociale ».

Le Dr Stuart Appelle, professeur agrégé de psychologie à l'université George Washington, membre du Groupe Spécial d'Etude du NICAP

(1) A.A.A.S. : American Association for the Advancement of Science.

(2) A.P.R.O. : Aerial Phenomena Research Organization, 3910 East Kleindale Road, Tucson, Arizona 85712, USA.

(3) sur les applications du traitement des données, a soumis à **Science** un bref commentaire technique soulignant les faiblesses des arguments de Warren, et demandant que l'on ait la prudence de ne pas généraliser cette thèse à tous les rapports sur les OVNI. Le Dr Appelle s'est particulièrement attaché à démontrer la carence de Warren, qui ne distingue pas entre les gens qui admettent avoir vu quelque chose et ceux qui rédigent des rapports d'observation :

« ...Il n'y a aucune raison de supposer **a priori** que les « observateurs », qui se sont confiés à des enquêteurs, présentent les mêmes caractéristiques que les personnes qui rédigent réellement des rapports sur les OVNI ».

Le conseil de rédaction de **Science** a publié le commentaire du Dr Appelle, prétendant que le sujet OVNI n'était pas d'un intérêt général suffisant pour justifier une suite dans les colonnes de cette revue. De la discussion byzantine en passant par la grande palabre, on en arrive à la chicanerie de détail, il est temps de clore cette triste affaire et nous le ferons en trois points :

Premier point ou préambule : nos lecteurs sont au courant de la campagne qui s'est déroulée aux Etats-Unis (et dans le monde entier) et qui se prolonge encore actuellement, orchestrée notamment par la CIA, la Force Aérienne des Etats-Unis et le gouvernement, et qui tend à « réduire l'aura de mystère des soucoupes volantes dans l'esprit du public », pour ridiculiser les témoins de bonne foi mais naïfs, pour impressionner et même menacer les récalcitrants, pour exercer une pression socio-professionnelle sur les personnalités qui auraient pu manifester une opinion non conformiste.

Second point ou développement : partant de cette triste réalité normalement reconnue, il est évident que tous les gens « arrivés » (pour ne pas dire « parvenus »), ayant acquis une situation enviable, un poste à leur pleine convenance dans la hiérarchie sociale, ceux qui « se sentent bien dans leur peau », qui sont parfaitement insérés dans la société, n'ont absolument aucun intérêt à être ridiculisés, à passer pour des farfelus un tantinet visionnaires, ou pour de doux dingues légèrement paranoïaques : s'ils voient quelque chose d'insolite, ils se tiennent tranquilles, ne disent rien, n'écrivent rien ; quand un enquêteur d'un institut de sondage d'opinion vient les questionner, leurs réponses ne sont pas négatives, elles sont nulles, car ils refusent absolument de répondre. De ce fait, les données statistiques concernant leurs diverses catégories socio-professionnelles sont absentes de ces enquêtes, pour cause d'inhibition ; la thèse du Dr Warren est donc infirmée puisqu'elle s'appuie sur des données qui ne concernent qu'une partie de la population envisagée.

Troisième point ou preuve : peut-on prouver qu'il existe, dans les couches de population satisfaites de leur statut social, des témoignages cachés qui ne se manifestent qu'officieusement ? Certainement. Nous en citerons un échantillon caractéristique, qui nous est fourni par Frank Edwards dans son livre **Du Nouveau sur les Soucoupes Volantes** (4), pp. 165 et 166 :

« Je connais moi-même un exemple de ce genre de témoignage. Au cours de l'été 1965, je donnais une conférence dans une grande ville du Middle-West. A la fin de mon exposé, un homme vint me demander si j'avais le temps de traverser la rue afin d'avoir un entretien avec le directeur d'une banque. J'y allai, et le directeur de banque et sa femme me relatèrent l'aventure effarante qu'ils avaient vécue quelque trois mois plus tôt, en mars 1965, alors qu'ils traversaient le Nouveau-Mexique en voiture. Ils préféraient, me confièrent-ils, rouler après minuit, quand la circulation est presque inexistante. Cette nuit-là, c'était la femme qui conduisait. Ils se trouvaient à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Santa Rosa, vers une heure du matin. Soudain, une intense lumière verdâtre apparut dans le ciel, devant eux, approchant rapidement. Sur la route, pas d'autre voiture en vue. La dame se rangea sur le bas côté pour mieux observer le phénomène. Ils pensent qu'ils n'étaient pas arrêtés depuis plus d'une demi-minute lorsque la lumière devint si proche et si brillante qu'elle

(3) N.I.C.A.P. : National Investigations Committee on Aerial Phénomena, Suite 23, 3535 University Blvd. West, Kensington Maryland 20795, USA.

était aveuglante. L'objet s'était arrêté à environ cent mètres devant la voiture. A un peu plus de six mètres au-dessus de la chaussée. Le banquier et sa femme convinrent qu'ils avaient été terriblement effrayés. Ils avaient verrouillé les portières de la voiture et s'étaient cachés sous le tableau de bord pour se soustraire aux rayons lumineux. Au bout de deux minutes, la lumière disparut et la route était libre. Ils attendirent encore un peu, cependant, pour reprendre leurs esprits, puis repartirent. Ils n'avaient pas parcouru 800 m qu'ils s'aperçurent qu'ils étaient encore suivis par l'objet, qui se déplaçait alors de front avec eux, au-dessus des champs, à environ soixante mètres sur leur droite, pensaient-ils. Un rayon blanc brillant se projettait au-dessus de l'objet à intervalles de cinq secondes. A un moment donné, un rayon vert s'attarda sur leur voiture pendant deux ou trois secondes. Puis les lumières blanche et verte disparurent, et l'objet aussi, de toute évidence, avait disparu aussi rapidement et mystérieusement qu'il était apparu. Le banquier et sa femme étaient sérieusement ébranlés par cette aventure. **Ils m'affirmèrent qu'ils n'en avaient soufflé mot à personne avant de m'en parler, de crainte d'être considérés comme excentriques. »**

Conclusion : la peur du ridicule est un facteur psychologique inhibant l'expression, chez les individus dits « stables », non marginaux, vivant en osmose harmonieuse avec leur société, dotés d'un statut social cohérent, satisfaits de leur position dans la hiérarchie ; le cas de ce directeur de banque nous en fournit un exemple caractéristique. Pour avoir manqué de psychologie, pour avoir ignoré (involontairement ?) ce « facteur de ridicule », le pauvre Dr Warren voit sa thèse sombrer dans ce même ridicule. C'est pourquoi nous espérons ne plus en entendre parler.

Henry Durrant.

(4) Robert Laffont, éditeur, Paris, 1968.

Adamski : une mise au point nécessaire (1re partie)

« Gardant à l'esprit que ces choses n'existent pas... »
Gordon Creighton.

« Je suis George Adamski, philosophe, étudiant, professeur, chasseur de soucoupes volantes. »

C'est ainsi que débute la seconde partie d'un ouvrage intitulé « Flying Saucers have landed » dont les multiples rééditions et traductions allaient rapidement faire le tour du monde. Vers la fin de l'année 1952, Desmond Leslie, l'un des pionniers britanniques de la recherche ufologique, venait de terminer cet ouvrage et lui cherchait sans succès un éditeur. Les idées qu'il y exposait, qui mettaient en relation nos modernes soucoupes avec les « chars célestes » des légendes de tous les peuples du monde semblaient dépasser il y a vingt ans ce qu'un public déjà particulièrement désorienté était alors disposé à admettre. Leslie apprit par un autre chercheur peu connu de la Côte Occidentale des Etats-Unis, le Dr Meade Layne, qu'un américain d'origine polonaise, un certain Adamski, prétendait avoir rencontré un visiteur extraterrestre et conversé avec lui. « J'écrivis à Adamski » rapporte Leslie (1) « pour lui demander s'il acceptait de me laisser voir, et éventuellement acheter pour mon livre, les photos qu'il disait avoir prises. A ma grande surprise, il répondit en me faisant parvenir un jeu complet, et l'autorisation d'en faire usage sans frais. Plus tard, il envoya la relation de sa rencontre du 20 novembre 1952, en me demandant timidement si je pourrais lui trouver un éditeur. A ce moment, Waveney Girvan venait d'accepter de publier mon livre, et après mûre réflexion, il fut décidé d'y inclure le récit d'Adamski. »

Au cours des deux articles qui vont suivre, nous allons essayer de répondre d'une façon claire et que nous espérons définitive à une seule question : « Vingt-six ans après l'observation historique de Kenneth Arnold, l'aventure relatée par George Adamski apporte-t-elle quelque chose ou non à la compréhension globale de ce phénomène dénommé OVNI ? Si oui, dans quelle mesure et jusqu'à quel point ? Si non, à quoi faut-il imputer son influence persistante ? »

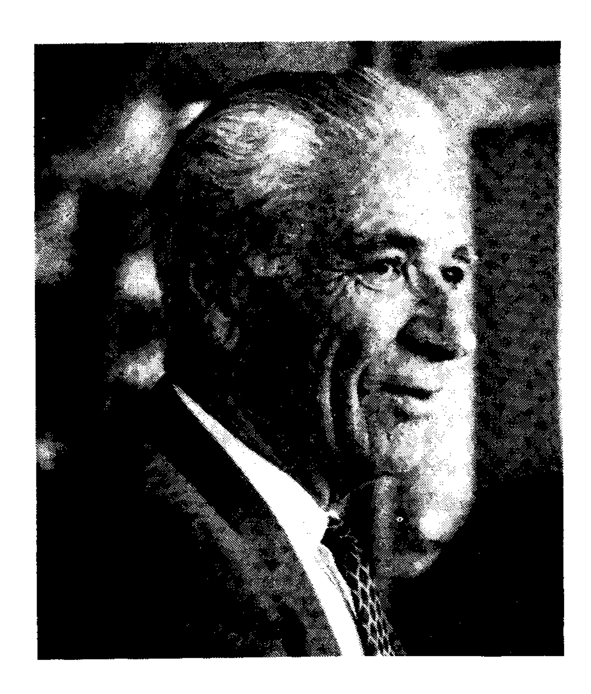
Préoccupation qui pourra sembler vaine et inopportune à certains, naïve à d'autres. Mais préoccupation qui ne nous semble pas totalement hors de propos si nous admettons avec J.-G. Dohmen (2) « qu'acceptable ou non, le personnage absorbe à lui seul 40 à 50 % de l'activité des groupements amateurs », sans parler de celle des chercheurs isolés. Comme toute science naissante, et depuis trois ans c'est véritablement à la naissance d'une nouvelle science que nous assistons, l'ufologie comporte ses voies royales, ses allées charmantes et ses impasses obscures qui ne mènent nulle part, et dont il faut se garder. La SOBEPS, qui entend étudier le phénomène OVNI sans idées préconçues, se devait d'exprimer son opinion sur la question à ses lecteurs, et je remercie ici tous ceux qui m'ont aidé à rassembler et à compléter la documentation existante.

1. L'homme qui se trouvait derrière le nom (3).

George Adamski naquit en Pologne le 17 avril 1891. Alors qu'il était âgé d'un an et demi, ses parents émigrèrent pour Dunquerque, dans l'Etat de New York. De famille très croyante, il semble bien qu'il ait assez peu fréquenté l'enseignement officiel ; après quelques années d'école communale, il poursuivit son éducation sous forme de leçons particulières et, au cours de son adolescence, apprit, disent ses chroniqueurs « beaucoup de choses concernant l'homme et la nature, ce qui devait marquer de façon définitive sa sensibilité. » Il remplit ses obligations militaires au XIIIe régiment de cavalerie stationné à la frontière mexicaine, et fut démobilisé en 1919 avec la mention honorable. Le jour de Noël 1917, il avait épousé Mary Ann Shubersky qui devait mourir en 1954. Ses biographes ne disent pas grand chose de ses activités au cours des années qui vont de 1919 à 1937, se contentant de rapporter qu'il les consacra « à élargir ses connaissances et à voyager dans le pays, gagnant sa vie com-

1. Flying Saucer Review, vol. 11, no 4, juillet/août 1965, p. 18.

2. J.G. Dohmen, « A identifier et le cas Adamski », Editions Travox, 1972, page 164.
3. Ch. Blorget, « Inside the Flying Saucers » pp. 189 et suiv. ; J.G. Dohmen, op. cit. pp. 164 à 168 ; H.C. Petersen, « Report from Europe », Sufoi Denmark, 1964 ; F. Boitte, Bufoi, octobre 1964.



me il le pouvait, ce qui l'aida grandement à étudier les problèmes et les frustrations dont aucun homme n'est exempt. » En fait, nous savons aujourd'hui (4) qu'au cours de cette période le jeune émigré reçut l'enseignement ésotérique d'une société secrète (toujours active sous un autre nom), qui s'intitulait à l'époque « l'Ordre Royal du Tibet ». En 1937, il se fixe à Luguna Beach (Californie), « son premier domicile véritable », ayant franchi les différentes étapes de l'initiation et enseignant les principes d'une « Philosophie Cosmique » à un petit groupe d'enthousiastes, quelquefois sur les ondes de la KFOX de Long Beach et Beverly Hills ou de la KMPC de Los Angeles. C'est de cette époque sans doute que lui vient le titre de « professeur » dont il se trouvera quelquefois affublé et dont il usera à l'occasion lui-même discrètement. Disons que ce titre signifie ici « enseignant » et ne lui a pas été décerné comme sanction à un cycle d'études officielles.

Il a beaucoup été glosé au sujet de la « Philosophie Cosmique » exposée par Adamski et l'expression elle-même prête à sourire. Comme nous le verrons, elle se trouvera de plus en plus intimement liée aux contacts du personnage avec les « envoyés extraterrestres » jusqu'à finir par en constituer la partie essentielle ; aussi nous faut-il l'exposer brièvement :

1° Le premier principe est qu'il existe dans l'Univers tout entier une force agissante tournée vers une certaine finalité.

2° Les humanités qui peuplent cet Univers ont été « créées » pour servir de support et d'instrument à cette force agissante.

3° Toute action dans un certain sens tend à être contrecarrée par une action de même intensité agissant en sens opposé.

4° La liberté qui est laissée à l'homme ne l'autorise pas à résister impunément à la force agissante de l'Univers. Il n'a que la liberté du choix momentané, soit par ignorance, soit de propos délibéré ; mais s'il choisit la force d'opposition, il lui faudra toujours « réparer », soit ici-bas, soit dans d'autres existences. Chacun de ses actes, voire chacune de ses pensées, porte en elle-même ses propres fruits fertiles ou empoisonnés.

5° Chaque étape, chaque « réparation » accomplie par l'homme le met en accord plus étroit avec la force agissante de l'Univers en lui permettant d'accéder à des stades plus avancés de conscience. Ces stades n'ont pas de fin.

6° Compte tenu du fait que la force antagoniste ne peut être supprimée en ce qu'elle tire son existence de l'autre, la règle d'action de l'initié consiste à s'en servir à son profit par un perpétuel mécanisme mental de balance. Pour s'en servir, il faut d'abord apprendre à la reconnaître, à en mesurer les effets, puis à la maîtriser.

7° La Terre en particulier a choisi à un moment donné de son histoire de s'opposer à la volonté de la force agissante. C'est pourquoi il s'y livre un combat incessant entre les deux forces, l'une visant à l'ordre et au progrès véritable, l'autre à l'anarchie et à la destruction, le plus souvent sous le masque de la première. L'homme est le lieu de ce combat, mais non l'enjeu final (5).

4. Gray Barker and associates, « Das Buch über Adamski », Ventla Verlag, 1967, p. 48.

5. Il est bien entendu que nous ne nous prononçons pas sur la validité de ces propositions, et ne faisons que les citer ici pour mémoire.

L'un de ses étudiants lui ayant fait cadeau d'un télescope de 6 pouces, Adamski s'adonne avec passion à l'étude des mécanismes célestes et dès 1939, réalise à l'aide de cet instrument une première photo qui ne sera jamais rendue publique d'un objet lumineux évoluant à grande distance de la Terre. A la déclaration des hostilités, accompagné d'un petit groupe d'étudiants, il va s'installer à Valley Center, le long de la route qui mène à Palomar, et y organise une petite exploitation agricole. En 1944, nouveau déménagement, cette fois pour les pentes mêmes du Mont Palomar, à quelques douze miles du grand télescope alors en construction. Le clan défriche la région et y installe ses quartiers, dont notamment une cafetaria pour les voyageurs de passage, qui sera tenue par Mme Alice K. Wells (6). Adamski utilise ses maigres ressources à l'acquisition d'un second télescope, un 15 pouces, qu'il installe sous un dôme protégé, tandis que l'autre de 6 pouces reste à disposition en permanence à l'extérieur. C'est à l'aide de ce matériel, dit-il, que seront réalisées la plupart des photographies ultérieures.

Le 9 octobre 1946 se produit une éphéméride assez rare : l'orbite de la Terre croise celle des Perséides, ce qui se traduit par une pluie de météores nettement visibles depuis la Californie, spectacle qu'Adamski ne veut évidemment pas manquer. A sa grande surprise, il trouve bien autre chose que de vulgaires météores à observer : « Un gigantesque vaisseau spatial flottait haut dans le ciel au-dessus de la pente sud du Mont Palomar, dans la direction de San Diego (...), d'une forme semblable à celle d'un dirigeable et apparemment immobile ». Il apprendra par la suite que des « centaines de personnes » l'ont également aperçu depuis cette ville. L'opinion à l'époque fut qu'il s'agissait d'un engin de l'Armée de l'Air chargé d'étudier la chute des météores, encore que, dit Adamski, « il pointa le nez vers le haut et disparut rapidement dans l'espace en laissant derrière lui une traînée lumineuse qui demeura visible cinq bonnes minutes ». La saga adamskienne prenait son essor.

2. Œuvres principales.

Contrairement à une opinion fragmentaire mais largement répandue, Adamski en 1953 n'en était pas à son coup d'essai. Dès la fin des années trente, il avait apposé sa signature au bas d'innombrables brochures qui résumaient ses conférences ou leçons données à des étudiants. Ces textes de qualité très inégale furent réédités un grand nombre de fois, avec des corrections et des variantes. Leur caractéristique principale est de présenter de manière diffuse et peu consistante comme des faits authentiques un certain nombre d'extrapolations ou de spéculations qui feraient hausser les épaules à tout homme de « bon sens », et auxquelles un esprit ouvert accorderait tout juste un degré de probabilité non nul, mais en tous cas difficilement vérifiable ; ils traitent de sujets comme « la relaxation intérieure », « l'élimination des tensions », le « libre usage de la pensée créatrice » et autres, chers à toutes les initiations.

Signalons toutefois qu'initiation signifie avant tout apprentissage et comporte à ce titre trois stades nettement dissociés : prise de conscience — connaissance — application. L'enseignement diffusé par ces brochures se situe, ne l'oublions pas, au niveau du premier.

A partir de 1953 viendront s'ajouter à cette littérature trois ouvrages plus typiquement consacrés aux OVNI. La bibliographie que nous établissons est la suivante :

1937 : « Satan, Man of the Hour ».

Edition privée d'une dizaine de pages inspirées des textes bibliques et qui servira d'addendum en 1961 à « Flying Saucers Farewell ».

1953 : « Flying Saucers have landed ».

Première édition chez T. Werner Laurie Ltd, London, par Waveney Girvan (septembre 1953). Première édition française par les Editions du Vieux Colombier, Paris, en août 1954, alors que l'ouvrage en était à sa cinquième publication en langue anglaise. Première édition allemande par Europa Verlag,

6. Ce qui valut quelquefois à Adamski l'appellation de « vendeur de hot-dogs » de la part de journalistes pressés.

Stuttgart, sous la direction de Karl Veit (décembre 1954). Deuxième édition allemande chez le même, mais pour le manuscrit d'Adamski seulement, sous le titre « Der Venusier und George Adamski » (1957). « Révisé et complété » par Desmond Leslie et réédité par Neville Spearman, London, en 1970 ; deuxième édition française par la maison J'ai Lu, premier trimestre 1971. Cet ouvrage reste, avec « Flying Saucers, serious business » de Frank Edwards, le numéro un mondial de la littérature ufologique par le tirage.

1955 : « Inside the Spaceships ».

Première publication chez Holt and C°, New York ; seconde par Arc Publishers, Neville Spearman, London, en 1956 ; édition française sous le titre « A l'intérieur des Vaisseaux de l'Espace » paru en 19... ; réédité (les photos en moins) en livre de poche par la Paperback Library Inc., New York, sous le titre « Inside the Flying Saucers » (janvier 1967).

1956 : « Cosmic Philosophy ».

Edité par l'auteur, Star Route Center, Palomar Terraces, California. « Cours » qui reprend le contenu de différentes brochures antérieures.

1958 : « Questions And Answers I et V ».

Les principales questions et les réponses fournies par Adamski au cours de ses conférences. Edité à Star Route Center, Palomar Terraces, California.

1958 : « Telepathy I et III ».

La « télépathie » placée dans le contexte de l'éveil à la « conscience cosmique » (Star Route Center, Palomar Terraces, California).

1961 : « Flying Saucers Farewell ».

Première publication par Abelard Shuman Ltd., New York ; réédité en livre de poche par Paperback Library Inc., New York, sous le titre « Behind the Flying Saucers Mystery », en avril 1967. Traduit sous le titre « Soucoupes Volantes, adieu » en 1963. (7)

7. Titre énigmatique. J'eus l'occasion de rencontrer Adamski, le 23 mai 1963 à Anvers, pour l'entendre relater ses expériences pendant 6 heures. Quand je lui posai une question à se sujet, il parla d'autre chose, ce qui n'était pas dans ses habitudes, quoi qu'en disent ses détracteurs.

1962 : « Special Report » (a private edition).

Sous-titre : « My trip to the twelve counsellors meeting that took place on Saturn — Mar. 27 30 th 1962 » publié par Science of Life, 314 Lado de Loma Drive, Vista, Calif. Cette brochure d'une dizaine de pages n'était pas destinée à la diffusion au grand public.

Il convient d'ajouter à cette liste d'innombrables textes dénommés « Cosmic Science Newsletters », qui parvenaient périodiquement de Palomar Terraces aux collaborateurs responsables des différents groupements.

Que faut-il penser d'une telle avalanche ? Comme je l'ai déjà signalé, il semble bien que les ouvrages consacrés aux OVNI (quatre en tout si l'on inclut le déconcertant « Special Report ») n'aient servi que de prétextes, d'introduction à la diffusion des principes de la « Philosophie Cosmique », l'idée sous-jacente étant que le rapprochement avec d'autres mondes dépend non pas du progrès technique, mais bien du progrès moral. Attitude qui eut pour conséquence automatique de disqualifier leur contenu vis-à-vis des hommes de science et ne contribua aucunement à la respectabilité du problème. On a pu dire à ce titre qu'Adamski et les siens « firent plus de tort à la recherche sur les OVNI que cent Menzel ». C'est certainement exact, mais c'est un peu court. Car il est tout aussi exact que la publication de « Flying Saucers have landed », ce livre « qui était de la dynamite » (8), et l'engouement qu'il suscita dans différents milieux amenèrent un nombre croissant de personnes **— parmi lesquelles des chercheurs authentiques —** à s'intéresser à la question de façon pragmatique. La mondialement connue et respectée Flying Saucer Review, notre consœur de Londres, est l'enfant naturel de cet ouvrage (8) et des savants aussi indiscutables que le Dr J.A. Hynek, feu le Pr J.E. McDonald, le mathématicien Jacques Vallée, l'astrophysicien Pierre Guérin et le Dr C. Maxwell Cade, pour ne citer que les plus connus, n'éprouvent aujourd'hui aucune honte à y signer d'importantes contributions qui vont dans le sens d'une formulation précise et systémati-

8. Charles Bowen, « The book that was dynamite » in FSR, vol. 16, n° 3, mai-juin 1970, p. 14.

que, non de ce qu'il est bon de défendre ou de rejeter, mais de la méthodologie qu'il convient d'utiliser. Adamski avait-il prévu cela ? Cet homme étrange et énigmatique avait, nous le savons, plus d'un tour dans son sac et devait lui aussi être convaincu que toute réflexion à courte vue sur le sujet s'avérera toujours inexacte, c'est-à-dire, se trouvera démentie par les faits. En ufologie, a écrit Aimé Michel, la règle numéro un est « de ne rien croire, et de tout accepter ».

3. Le mémorable 20 novembre.

Le 20 novembre 1952, Adamski et un petit groupe d'amis partent en voiture de grand matin avec l'intention bien arrêtée de « chasser la soucoupe ». Des rumeurs persistantes affirment en effet que des engins ont été aperçus se posant dans le désert californien, et lui-même y a déjà effectué quelques expéditions restées infructueuses. Après avoir rayonné dans la région et déjeuné agréablement, le petit groupe, **sur la suggestion d'Adamski,** fait demi-tour sur l'autoroute et prend l'embranchement qui mène à Parker en passant par un coin isolé dénommé Desert Center. Onze miles plus loin, il propose un arrêt et chacun s'égaille de-ci de-là pour « étudier les rochers intéressants », tandis que les dames préparent un lunch improvisé. Passe un avion dans le ciel. « Soudain, nous tournâmes simultanément nos têtes dans la même direction. Se déplaçant à haute altitude et dans un silence total, nous aperçûmes un gigantesque vaisseau de l'espace argenté ; il avait la forme d'un cigare, sans ailes ni protubérances d'aucune sorte. Lentement, presque comme s'il flottait, il vint dans notre direction ; ensuite, il parut s'arrêter et plafonna, immobile » (9).

Grand émoi ; chacun s'esbaudit. Est-ce là un vaisseau de l'espace ? Adamski garde la tête froide. Il sait que là n'est pas l'endroit et que le spectacle ne fait que commencer, et fait rembarquer tout le monde pour remonter la route. **Le grand cigare les suit.** L'idée est de trouver un endroit suffisamment tranquille pour y déployer le télescope et y fixer une caméra à plaques prête à l'emploi. Parvenus au sommet d'une petite mésa, il renvoie ses compagnons et continue à pied en direction du désert. Le cigare stationne au-dessus d'eux et au bout d'un moment, un petit disque de reconnaissance — l'harmonieux Scout Ship dont la silhouette deviendra célèbre dans le monde entier — s'en détache. « Il était environ midi trente ce jeudi 20 novembre 1952 lorsque j'eus mon premier contact personnel avec un homme venu d'une autre planète. Il vint sur la Terre dans son vaisseau spatial, une soucoupe volante, qu'il appelait Scout Ship » (10). Cet homme d'un autre monde, comment se présente-t-il ? Oh, juste comme vous et moi, sauf qu'il **apparaît soudainement** et que sa présence tire Adamski d'une « rêverie ». « Est-ce un prospecteur ? Est-ce un habitant de ces collines ? Ou peut-être un minéralogiste ? Non. C'est un **être humain venu d'un autre monde** et ayant acquis cette conviction, je me sentis comme un petit enfant en présence de quelqu'un d'une grande sagesse, rempli d'amour, et plein d'humilité pour moi-même, car il émanait de lui une sensation de compréhension infinie et de gentillesse pleine de modestie ». Le quidam est vêtu d'un justaucorps semblable à un vêtement de ski, assez ample mais serré aux poignets et aux chevilles, sans fermetures ni attaches apparentes, d'une couleur brun clair indéfinissable, **iridescente.** Une ceinture large de huit pouces encercle sa taille ; il est chaussé de bottillons couleur sang de bœuf. Les cheveux sont longs, souplement coiffés, d'un blond cendré, le teint légèrement basané, les pommettes hautes, mais pas autant que celles d'un Oriental, les yeux gris clair, légèrement bridés, le nez finement ciselé. Il a la peau douce comme celle d'un bébé, sans pilosité superflue, les mains fines et délicates d'une femme. En fait, sous un autre déguisement, il pourrait aisément passer pour une créature féminine, et pourtant, c'est bel et bien un homme dont il s'agit, d'une incomparable beauté.

Adamski l'interpelle en anglais, mais l'autre secoue la tête en signe d'incompréhension.

9. « Flying Saucers have landed », édition originale, p. 188.

10. Ibidem, p. 185. « Scout Ship » se traduit littéralement par « vaisseau éclaireur ».

« Heureusement, dit Adamski, il reste la télépathie ». Par ce moyen, il va « converser » pendant près de quarante minutes sous le soleil, à une distance d'un mile environ de ses amis qui suivent à la jumelle les péripéties de cette rencontre historique. De cet entretien, quelles informations Adamski va-t-il retirer ? **Rien en fait qu'il ne sût déjà,** n'ait déjà dit ou écrit, d'une manière ou d'une autre : que les explosions atomiques sont très dangereuses, par exemple, que d'autres mondes sont peuplés, d'êtres humains naturellement, et que les voyages dans l'espace ne présentent vraiment aucune difficulté. Ces êtres meurent-ils ? Le corps meurt, mais l'esprit subsiste pour se réincarner jusqu'à son complet achèvement ; il peut alors accéder à un niveau de conscience supérieur. Lui même, Homme de l'Espace, a vécu autrefois ici, sur la Terre.

Croient-ils en Dieu ? Tout ce qui existe est l'expression du Verbe Divin. Et pourrait-on lui tirer son portrait ? Non merci. Ses amis sont nombreux qui vont et viennent parmi les humains (11). On pourrait les reconnaître... Pourquoi n'atterrissent-ils pas au grand jour ? Oh, il y aura de plus en plus d'atterrissages, mais dans des lieux écartés. La panique pourrait en résulter, ou bien eux-mêmes être molestés. Plus tard peut-être...

Allons, il est temps de regagner Vénus. S'adressant au Terrien dans un langage musical incompréhensible, semblable « à du chinois mêlé d'un très ancien idiome de la Terre », l'individu désigne avec insistance en souriant le sol devant lui. Dans le sable friable de la mésa, l'empreinte de ses pas dessine des traces d'un aspect particulier.

Et le Scout pendant ce temps-là ? Adamski avait eu l'attention à ce point accaparée par son visiteur qu'il n'avait pas remarqué qu'il stationnait non loin, flottant à quelques mètres du sol. Le Vénusien l'y conduit, mais refuse qu'il s'en approche. Une silhouette passe rapidement derrière un hublot. Avant de partir, le visiteur demande que lui soit remise une des plaques photographiques impressionnées pendant la descente du Scout vers la Terre. Elle sera retournée par la voie des airs, le 13 décembre suivant, par l'engin qui ne faisait que passer à Palomar Terraces et, au développement, se révèlera couverte de signes cabalistiques et de graffitis « que les experts du monde entier s'efforcent actuellement de déchiffrer » (12) et qui « pourraient fournir d'utiles précisions sur le mode de propulsion des engins ».

« Voilà, dit Adamski. Pour mes frères humains j'ai fait rapport en toute franchise de la visite de nos Frères de l'Espace, dans les moindres détails. Je n'ai rien à cacher, ni motifs subtils. Des penseurs superficiels pourront retirer la conviction que rien de tout ceci n'est autre chose qu'un rêve plutôt original ; ou que j'essaye d'amasser du gros argent avec des histoires de science-fiction (13). Mais rien ne serait plus éloigné de la vérité. Peu m'importe. Mon seul désir actuellement serait d'avoir le privilège d'être invité à bord de l'engin de ces Grands Ethériens » (14).

4. Le retour du Scout vénusien.

« Los Angeles est une ville de lumières et

11. Dans l'après-midi du 7 août 1965, un OVNI allégué se posait à San Pedro de los Altls, district de los Teques (Venezuela). Deux « ufonautes » aux cheveux blonds en émergeaient et dans la conversation « télépathique » subséquente communiquaient le nombre de ces extraterrestres qui vivent parmi nous : il y en avait (à l'époque) 2 417 805. Cette rencontre eut trois témoins dont les noms ne furent pas communiqués à la presse « eu égard à leur position sociale : un gynécologue très connu et deux administrateurs de longue date de sociétés produisant des métaux précieux », mais sont connus des groupes d'enquête qui ont investigué ce cas. (Sociedad Venezolana Investigadora del OVNI, de Caracas et APRO de Tucson, Arizona). Voir FSR, vol. 15, n° 2.

12. Aux dernières nouvelles, ils cherchaient toujours...
13. Dans une conversation privée, Waveney Girvan, éditeur de la première version de « Flying Saucers have landed » rapporta à Charles Bowen qu'Adamski avait refusé de percevoir les droits d'auteur de cette édition (voir l'éditorial de FSR, vol. 11, n° 4). Dans le même sens, « Report from Europe », p. 148 : « Vous pourriez dire que j'ai fait de l'argent de tout ceci ? Eh bien ce n'est pas le cas. La vérité est que je me suis endetté à concurence de 19 000 dollars ».
14. Great Etherians, dans la première version de « Flying Saucers have landed ». Cette expression fut supprimée de la version « revue et corrigée » de Desmond Leslie, en 1970 (voir aussi J'ai Lu, p. 268).

de bruit, de précipitation et d'agitation continuelles qui contrastent avec la paix et la douce lumière venue des étoiles de mon habitation dans les rochers. En ce 18 février 1953, j'étais allé là-bas non pour me divertir, mais parce que j'y étais attiré par la même sensation urgente qui a été décrite dans mon premier ouvrage ». Moins de trois mois après sa rencontre initiale, Adamski ne sait pas encore combien il est près d'aller « à l'intérieur des vaisseaux de l'espace » ni à quel point il est impliqué par le phénomène qui ne va plus le lâcher. Sans mobile conscient, sur base d'une injonction persistante qui l'invite à se rendre jusqu'à cette ville, il descend dans le petit hôtel où il lui est déjà arrivé de s'arrêter. Installé dans sa chambre, il s'interroge. Qu'est-il venu chercher ici ? Décidant de souper, il se souvient soudain qu'une de ses étudiantes, Miss M..., habite la ville, et qu'elle a des problèmes. Miss M... est ravie de le savoir de passage, et vient le rejoindre pour lui exposer ses ennuis. Adamski la réconforte mais après son départ se sent désappointé. L'heure avance, et il ne se passe rien. « Et juste à ce moment de dépression, deux hommes s'approchèrent, et l'un d'eux prononça mon nom ». Et c'est le départ du second volet de la saga vénusienne.

Les deux hommes sont des « contacts » qui vivent parmi nous depuis de nombreuses années. Leur rôle est de rencontrer et d'instruire à diverses missions les Terriens qui ont été « choisis ». L'un d'eux vient de Mars, l'autre de cette planète que nous appelons Saturne et qui est, en fait, « le Tribunal du Système Solaire ».

Ils emmènent leur ami en voiture. Ils ont « une petite surprise » pour lui, qui se révèle n'être rien d'autre que le Scout Ship, posé au sol. Et dans le Scout, Orthon, le vénusien du premier contact ! ! !

Apercevant sur le sol une particule de métal fondu qui provient sans nul doute de l'engin, Adamski s'en empare ; ne pourra-t-il pas ainsi apporter la preuve matérielle de la réalité de ses expériences. Cette attitude amuse les trois « ufonautes ». Ah, ces chasseurs de souvenirs. « De toutes manières, disent-ils, faites analyser ce débris, et il ne se révèlera être rien d'autre qu'un composé de métaux très ordinaires répandus sur Terre, puisqu'on les trouve pareils sur toutes les planètes ». Passons plutôt aux présentations : le Martien, nous l'appellerons Firkon. Et le Saturnien, avec ses cheveux noirs calamistrés et son regard perçant, nous dirons Ramu. « En réalité, aucun des extraterrestres que j'ai rencontrés ne possède un nom, pas du moins dans l'acception que nous donnons à ce terme — et il y a une raison à cela, que je ne puis pour l'instant divulguer ». L'intérieur du Scout, tel que le décrit Adamski, se présente comme une cabine circulaire de dix-huit pieds de diamètre environ, avec un pilier central : l'axe magnétique de l'engin. Le sommet du pilier est chargé positivement, la partie inférieure est négative ; pour inverser les pôles, il suffit de presser un bouton... Une douce lumière baigne la cabine, venue de partout et de nulle part. La porte se referme pour ne laisser qu'une surface parfaitement lisse. Sur les parois, des cartes, des panneaux lumineux incompréhensibles et terriblement importants. Et un périscope, comme dans un sous-marin. Des câbles, depuis le pilier central, convoient l'électricité statique produite vers les trois sphères extérieures qui servent de condensateurs ; un quatrième connecte la lentille au siège de pilotage ; toute la machinerie est rangée sous le plancher. Pendant que l'invité s'émerveille, l'engin a quitté le sol sans la moindre secousse, et le voilà déjà à proximité d'un vaisseau-mère géant qui flotte très haut dans la stratosphère. « Un spectacle, dit Adamski, que jamais je n'oublierai ».

Rapide visite du « mothership », sorte de porte-soucoupes effectuant les voyages interstellaires et pourvoyeur d'énergie aux engins d'exploration. Très vite, passons les quartiers réservés aux techniciens et aux machinistes, et nous voici au salon, où un drink est offert par de charmantes hôtesses, vêtues de robes diaphanes sans le moindre bijou. Et puis c'est la rencontre avec le grand instructeur. Et que dit-il ce Grand Connaissant ?

« Mon fils, dans l'immensité de l'Espace, innombrables sont les sphères que vous autres

humains dénommez planètes, et la majorité d'entre-elles sont peuplées et dirigées par des êtres tels que vous ou nous-mêmes. Chacune de ces planètes tourne en coordination exacte autour d'un soleil, pour former une unité que vous appelez « système ». Dans chaque cas, pour autant que nous le sachions, douze planètes constituent un système. En outre, douze systèmes œuvrant autour d'un centre pareil à votre Soleil constituent ainsi ce que vos hommes de science dénomment un univers-île. Et nous avons des raisons de croire que douze de ces îles forment à leur tour une nouvelle unité dans le Royaume du Père aux nombreuses habitations... et ainsi de suite, sans fin. Nous sommes venus iri attirés par les expériences atomiques menées de si légère façon par vos gouvernements. Mon fils, un danger très grave menace votre planète, et au-delà d'elle, l'Univers tout entier. Il n'y a rien qui puisse sérieusement être reproché aux habitants de la Terre, si ce n'est leur incapacité de comprendre qu'ils sont tous les enfants d'un même Créateur. Votre refus de vivre en accordance avec les lois naturelles, etc., etc... » Le lecteur désireux d'en savoir plus fera bien de se reporter au deuxième ouvrage d'Adamski consacré aux OVNI.

Et ainsi de suite au long des différents chapitres : rencontres impromptues avec les extraterrestres, visite guidée de l'un ou l'autre vaisseau-mère, assortie de « précisions scientifiques » inutilisables — « Je m'excuse, dira quelque part Adamski, de ne rendre qu'imparfaitement les nombreuses explications qui me furent données, mais je ne suis pas un homme de science » — puis cours de philosophie avancée par quelque Grand Instruit.

« Chacun est libre de croire ou de ne pas accepter. Et comme toujours les sceptiques auront à attendre ce qui deviendra un jour, même pour eux, la preuve éclatante que l'espace a déjà été conquis. » Sur ces mots se conclut « Inside the Space Ships »...

(à suivre).

Franck Boitte.

ONT PARU RECEMMENT...

En dehors des ouvrages en vente à la SOBEPS, nous avons relevé quelques titres publiés ces derniers mois susceptibles, pensons-nous, d'intéresser particulièrement nos lecteurs :

Ufologie, langue anglaise :

- **C. Sagan and T. Page, UFO's, a scientific debate, éd. Cornell University Press : compte rendu intégral et commenté des débats sur le phénomène OVNI à Boston les 26 et 27 décembre 1969 par l'AAAS (American Association for the Advancement of Science) ; exposé de points de vue pour et contre.**
- **J. Keel, Operation Trojan Horse, éd. Abacus : réédition très attendue de cet ouvrage explosif, dérangeant, qui n'a pas fini de susciter des commentaires dans les milieux spécialisés.**

Ufologie, langue néerlandaise :

- **J.A. Hynek, De UFO Uitdaging, éd. Paris-Manteau : édition néerlandaise du déjà célèbre « UFO Experience » qui, rappelons-le, n'a pas encore été publié en français.**

Primhistoire et Archéologie :

- **J. Bergier et le Groupe INFO, Le livre de l'inexplicable, éd. Albin Michel : l'énigmatique Bergier promène une fois encore le lecteur, déconcerté, parmi toutes sortes de phénomènes mystérieux relevant non seulement de l'archéologie mais, plus généralement, de ces « faits maudits » chers à Charles Fort.**
- **P. Carnac, L'histoire commmence à Bimini, éd. R. Laffont : les murailles gigantesques découvertes sous la mer au large des Bahamas sont confrontées avec d'autres mystères de l'archéologie, commme l'écriture de Glozel. (Cet ouvrage est depuis peu en vente à la SOBEPS — voir page 11).**
- **R. Charroux, Le livre du passé mystérieux, éd. R. Laffont : dernier-né, le sixième, de la célèbre série de cet auteur. Il y poursuit sa quête inlassable de faits étranges et méconnus.**

Parapsychologie :

- **S. Ostrander et L. Schroeder, Fantastiques recherches parapsychiques en URSS, éd. R. Laffont : ouvrage que ne peuvent manquer tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux phénomènes « psi » ; on s'y rend compte que la parapsychologie a maintenant définitivement conquis sa place parmi les sciences reconnues, et que les Pays de l'Est ont pris en ce domaine une énorme avance souvent insoupçonnée.**
- **A. Koestler, Les racines du hasard, éd. Calmann-Lévy : les réflexions très personnelles du grand physicien français sur ces phénomènes méritent toute notre attention.**

Nos enquêtes

Carrousel au-dessus de Bruxelles.

Cet ensemble de phénomènes observés par un groupe de sept personnes fut porté à la connaissance du public par l'un des témoins, M. Jean-Gérard Dohmen, spécialiste belge bien connu du problème des OVNI. Né à Bruxelles en 1906 et y décédé en 1970, professeur enseignant la technique industrielle de la chaussure, ce chercheur sincère a rassemblé dans son ouvrage posthume « A Identifier et le Cas Adamski » l'essentiel de ses patientes études sur le sujet. On y trouve la description succincte des événements du 6 mars 1959 (pp. 32-34), dont nous allons vous présenter ici la relation complète.

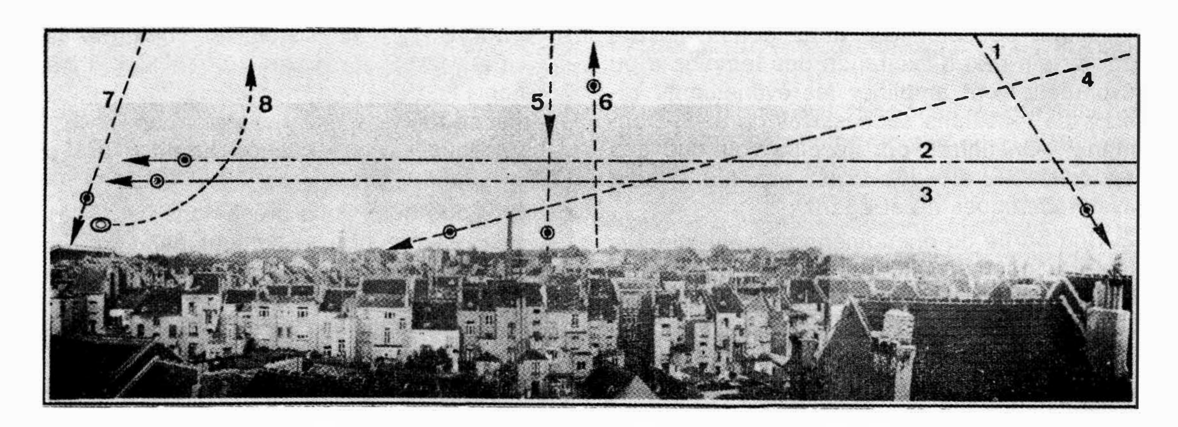
Le lieu de l'observation est l'Ecole Industrielle de Schaerbeek, faubourg nord-est de Bruxelles, sise rue Josaphat. Pendant plus de 30 ans, M. J.-G. Dohmen y occupa tous les soirs de semaine, de 19 h 00 à 21 h 30, un bureau en hauteur d'où il avait une vue panoramique à 180° sur tout l'horizon est de la capitale, notamment en direction de l'aéroport national de Zaventem. Par ses fonctions professionnelles, il y dirigeait une équipe de jeunes gens.

Les autres témoins présents cette soirée-là étaient MM. R. Christiaens, J. Evrard, L. Lemmens, A. Montigny, M. Rogge et R. Van Wetzwinkel. Vers 20 h 45 M. Dohmen remarqua, en direction de l'aéroport (nord-est), un objet jaunâtre, comme une étoile de première grandeur, trop bas sur l'horizon pour être un astre visible dans le ciel brumeux, où quelques étoiles se devinaient à peine au zénith. Ce point de lumière jouera son rôle dans la suite de l'observation, comme on le verra, mais à cet instant il n'était encore que suspect. Un point rouge foncé apparut alors sur la droite (objet N° 1 ; voir plan), se déplaçant d'est en ouest à la vitesse d'un avion. Il était apparemment silencieux, mais peut-être les bruits de la rue empêchaient-ils de déceler celui d'un éventuel moteur. La façon dont M. Dohmen scrutait le ciel attira l'attention de M. Evrard. Ils convinrent, sans en être absolument convaincus, qu'il pourrait s'agir d'un avion de ligne comme il en passe régulièrement à cette heure, mais M. Dohmen fit remarquer le point jaune suspect, toujours fort bas sur l'horizon. Il conclut néanmoins : « On finirait par ne plus voir que des soucoupes volantes ! »

Soudain, M. Evrard attira l'attention sur deux autres objets en mouvement (N° 2 et 3), ce qui entraîna toutes les personnes présentes aux fenêtres ouvertes. 30 secondes à peine s'étaient écoulées depuis le passage du premier point rouge. Les deux lumières filaient vers le nord en survolant les abords du Parc Josaphat et un tronçon du chemin de fer de ceinture. Altitude estimée à 600 m ; aucun bruit perçu (voir plan). Elles progressaient par bonds réguliers, se rejoignant à plusieurs reprises pour se dépasser alternativement dans leur course strictement parallèle. La valeur des accélérations semblait correspondre exactement à celle des décélérations, d'une manière parfaitement synchrone, comme si les deux mobiles obéissaient à une commande unique. La paire s'éloigna rapidement pour se perdre dans la brume.

Allant du sud-est vers le nord-ouest, un nouveau venu coupa de biais la trajectoire des deux précédents objets (voir plan, N° 4) et obligea les observateurs à se pencher aux fenêtres pour le voir disparaître sur leur gauche, derrière des bâtiments. M. Dohmen eut le pressentiment que les événements de la soirée n'étaient peut-être pas terminés, se souvenant du célèbre carrousel de Washington, et dit : « Ce n'est pas fini, continuez d'observer », recommandant à ses compagnons de regarder dans toutes les directions. Survint de l'est un 5ème objet qui disparut au-dessus des témoins, survolant l'immeuble, puis un 6ème en sens inverse, de l'ouest vers l'est. Les deux ont dû se croiser au-dessus du bâtiment, à moins qu'il ne se fût agi du même objet revenu sur sa route. Ce genre de manœuvre a certes déjà été observé souvent comme relevant du domaine des étonnantes possibilités des OVNI, mais M. Dohmen ne penchait pas vers cette hypothèse, la réapparition après une fraction de seconde se situant avec un décalage de quelques mètres vers la droite. L'objet N° 6 poursuivit à allure régulière une route rectiligne.

Un nouvel « engin » apparut alors à l'extrême gauche des témoins, filant vers l'ouest voir plan, N° 7). Deux personnes se précipitèrent, à la demande de M. Dohmen, vers un



local voisin. Ils y arrivèrent à temps pour voir passer l'objet qui, brusquement, s'arrêta en plein vol, à peu près à l'aplomb du bassin Vergote, sur le canal Anvers-Charleroi. Alors que M. Dohmen les rejoignait, désirant absolument constater ce stationnement, les témoins restés à la fenêtre donnant sur l'est et chargés de la surveillance de l'objet jaunâtre et immobile aperçu en premier lieu, alertèrent leurs compagnons : l'« engin » venait de se mettre en mouvement et se dirigeait très lentement vers l'est-nord-est, en contournant largement l'aéroport par le sud, sa luminosité ne variant pas (voir plan, N° 8). Entretemps, l'objet N° 7, que l'on avait quitté des yeux, avait disparu.

Cet étrange quadrille ne dura pas plus de 8 à 10 minutes. Les témoins abandonnèrent l'observation du ciel vers 21 h 15. Quand M. Dohmen rentra chez lui, rue Royale Sainte-Marie, à Schaerbeek également et à moins d'un kilomètre de l'Ecole Industrielle, son fils cadet lui confirma que vers 21 h 00 une « boule rouge » était passée au-dessus du jardin, d'est en ouest (voir plan). L'heure correspondait au passage de l'objet N° 7, ce qui permit d'estimer l'altitude à environ 5 à 600 m. Ce dernier témoin n'a pu, d'où il se trouvait, observer l'arrêt de cet objet. Il semble bien que la dimension des « engins » n'excédait pas deux mètres, et ils ressemblaient plus à des lumières qu'à des formes distinctes.

Les trajectoires des objets N° 1, 5, 6 et 7 paraissaient parallèles entre elles et presque perpendiculaires à la façade du bâtiment où se trouvaient les témoins, orientée nord-est-quart-nord : à 8° près, on ne peut de la fenêtre apercevoir l'Etoile Polaire, dont on devine cependant la position grâce au Chariot. Les trajectoires des objets 5 et 6, passant presque au zénith des témoins, étaient encadrées par celles des objets 1 et 7, apparemment équidistants respectivement à droite (vers le sud) et à gauche (vers le nord) du lieu d'observation, comme si ce dernier se trouvait sur l'axe de vol de l'ensemble. La vitesse constante des objets esseulés semblait identique à la vitesse moyenne du couple progressant par bonds réguliers et alternés. Par leur luminosité, leur couleur rouge foncé (sauf le N° 8), leur altitude et leur silence, tous ces « engins » présentaient aussi une totale similitude. Les trajectoires suivies les mettaient d'ailleurs en contravention avec la réglementation sur le survol des villes.

A diverses reprises au cours des années suivantes, des objets qui ne semblent pas pouvoir être confondus avec des avions attendant l'autorisation d'atterrir furent observés aux alentours de l'aéroport national de Zaventem. Le 10 mai 1959, entre 19 h 25 et 21 h 15, deux objets effectuèrent une manœuvre de contournement identique à celle de l'objet N° 8, de même qu'une lumière verdâtre le 22 novembre 1961 à 10 h 50, et encore les 24 février, 6 et 7 mars 1961. Ce comportement semble être une particularité locale constante. M. Dohmen et ses élèves firent à eux seuls 17 observations en 8 années depuis le « mirador » de la rue Josaphat.

Il nous faut ajouter avant de conclure que deux questions doivent être prises en considération, si on veut situer ces observations à leur juste valeur :

1) Il faut se demander dans quelle mesure un certain état d'excitation des témoins a pu éventuellement amplifier les événements réels ; les réflexions successives de J.-G. Dohmen : « On finirait par ne plus voir que des soucoupes » et « Ce n'est pas fini », sont symptomatiques à cet égard ;

2) Une partie du phénomène ne peut-elle pas malgré tout être attribuée au trafic intense de l'aéroport, les rumeurs de la ville estompant le bruit des moteurs ? D'autant plus que la brume qui régnait ce soir-là ne facilitait certes pas une identification correcte des objets volants.

On ne peut pas, pensons-nous, répondre de manière totalement négative à ces deux questions. Nous vous en laissons juges. Ces réserves paraîtront peut-être hors de propos à certains, mais ce n'est qu'au prix de telles réflexions que la recherche sur les OVNI acquerra toute la rigueur indispensable, qui lui a trop souvent manqué jusqu'ici.

Nous remercions M. Jacques Bonabot, directeur du GESAG, qui a complété de ses pertinentes remarques le rapport original dressé par M. Jean-Gérard Dohmen.

Jacques Scornaux.

Le dossier photo d'inforespace

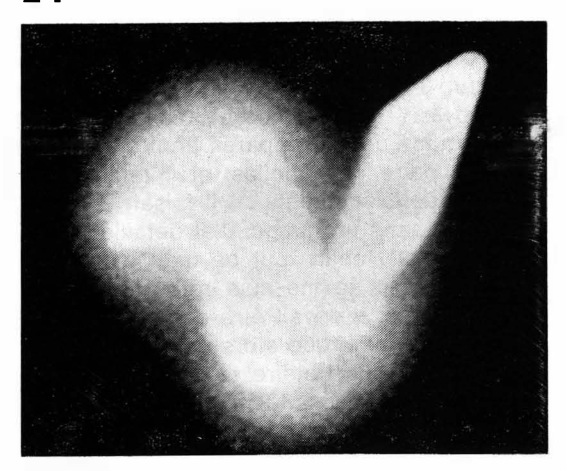
La Souterraine

Dans notre n° 7, nous vous présentions les deux photographies prises par M. Mathar, à Faymonville, dans la soirée du 19 juillet 1972, et nous ne rappellerons pas les circonstances dans lesquelles ces clichés furent réalisés (1).

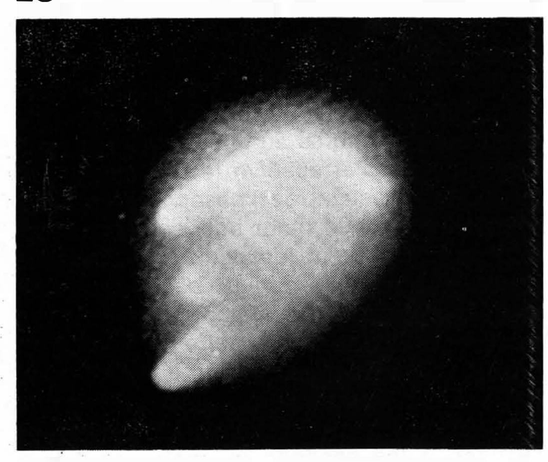
La série que nous vous présentons cette fois est intéressante non seulement par son authenticité mais aussi parce qu'elle révèle un phénomène presque similaire à celui photographié à Faymonville. Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1969, à La Souterraine (Creuse), après une réunion qui s'était prolongée fort tard, M. Laguide reconduisait en voiture son ami, M. Zamit. Il était à ce moment environ 04 h 00 quand à un carrefour leur attention se porta sur une grosse boule de lumière blanche dans le ciel. Durant tout le voyage, ils ne cessèrent d'observer cette apparition insolite et s'arrêtèrent même une dizaine de minutes pour mieux la détailler. La lumière sembla s'éloigner un moment puis se stabilisa à une altitude que les témoins eurent grand peine à déterminer. Dès qu'il eut déposé l'ami à son domicile, M. Laguide s'empressa de rentrer chez lui, à près de 3 km de là.

Sur place, ses parents et d'autres personnes étaient eux-aussi occupés à observer la sphère lumineuse. Immédiatement M. Laguide alla chercher son appareil photographique, un Kodak Retinette IA (F 4,5) qui était chargé d'un film Ilford F. P. 4 (125 ASA). Sans prendre attention au réglage de la caméra, M. Laguide prit aussitôt trois photographies, l'une après l'autre, terminant ainsi le film (photos 24, 25 et 26). Pendant quelque temps, les témoins continuèrent à observer le curieux phénomène avant que celui-ci ne cesse, disparaissant « comme derrière un nuage ». Par la suite, M. Laguide devait déclarer : « L'objet ne bougea pas par rapport à une cheminée qui avait été prise comme point de repère. Les étoiles avaient eu le temps de passer derrière cette cheminée. Au moment où j'ai pris mes photos, des voisins m'ont rejoint. Ils avaient été, eux-aussi, témoins du phénomène. Nous avons regardé jusqu'à environ 05 h 00. Puis soudain, l'objet a disparu brutalement, peut-être caché par des nuages qui arrivaient.

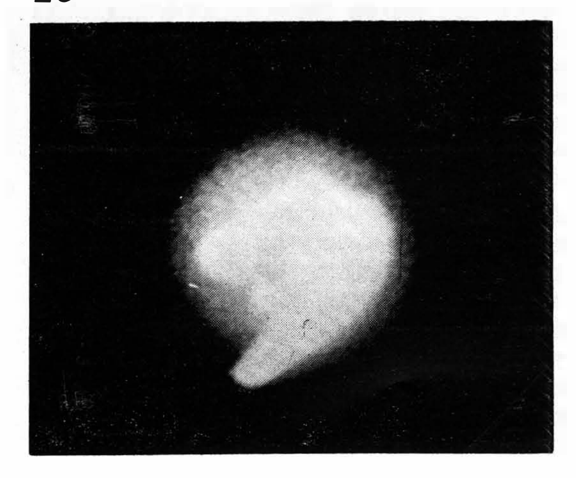
24



25



26



Notre observation a duré une bonne heure » (2).

Lors de l'observation, aucun des détails visibles sur les photographies ne put être distingué par les témoins, aucune forme n'apparaissait tant la lumière blanche (comparée à celle d'un tube au néon) était aveuglante. Même sur les clichés, il est difficile de séparer l'auréole de lumière des structures que l'on devine à l'intérieur. Ce n'est qu'après une surexposition qu'on arrive à obtenir des épreuves où le halo est suffisamment réduit pour laisser apparaître des détails.

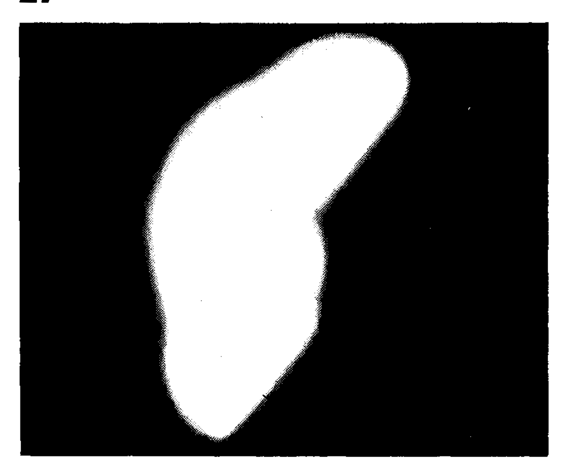
A partir des caractéristiques de l'appareil utilisé et des précisions fournies par les témoins, on peut estimer les dimensions de l'OVNI photographié. Le plafond étant très bas (moins de 300 m selon les services météorologiques consultés), l'objet devait avoir un diamètre de l'ordre de 20 m et se déplaçait presque perpendiculairement au vent à une altitude qui ne devait pas dépasser 250 m (3). Ces dernières caractéristiques excluent toute confusion possible avec un éventuel ballon-sonde.

Quand à l'explication des différences entre l'observation visuelle et les images fixées sur la pellicule, voici ce qu'en pense l'astrophysicien Pierre Guérin : « L'objet photographié émettait de la lumière dans l'ultraviolet et non dans la bande du visible. Seule une zone centrale émettait dans le visible, ce qui fait que le témoin n'a pu voir qu'une petite sphère lumineuse, beaucoup plus petite que l'objet lui-même. Un halo et des structures émettant dans l'ultraviolet entouraient ce que les témoins prirent simplement pour une boule de lumière ».

Pour Charles Garreau, il semblerait que l'on soit plutôt en présence d'un groupe de trois bâtonnets lumineux dont la position aurait varié au cours de l'observation. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter de la bonne foi du principal témoin, M. Laguide, qui est agent d'assurances et particulièrement connu dans sa ville où il participe à de nombreuses activités sociales (4).

Signalons un autre point. Dans la soirée du 2 septembre, vers 20 h 00, quelques heures à peine avant l'observation de M. Lagui-

27



de, d'autres habitants de La Souterraine avaient observé un objet dont les caractéristiques sont proches de celles que l'on retrouve sur les photographies. Ici aussi, l'OVNI disparut « comme caché par un nuage ». Mais la plus nette confirmation de ce phénomène, c'est donc trois ans plus tard qu'elle se présenta puisque les photographies prises à Faymonville sont en tous points similaires à celles de M. Laguide. On y retrouve la même lumière éblouissante et une structure interne non décelée visuellement.

Quand à la nature de ce qui fut photographié, rien jusqu'à présent ne permet de trancher définitivement. S'agit-il d'un objet unique de forme complexe ayant pivoté sur lui-même durant l'observation, ou avons-nous plutôt affaire à un groupe d'objets ? Le problème est de toute évidence loin d'être simple et il s'agit là d'un beau sujet d'étude. Une façon d'aborder cette recherche est peut-être de vérifier s'il existe d'autres clichés photographiques de la même veine.

En conclusion de ce dossier photo, nous vous présentons un document que l'Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux (ADEPS, 20, place Amiral Barnaud, 06600 - Antibes) nous a aimablement communiqué (photo 27). Cette photographie fut prise dans la nuit du 9 au 10 février dernier, à Antibes, par M. Yves Renard. L'appareil utilisé était un Pentaxon Reflex, chargé d'un film Agfapan 400. Ouverture maximum : 3.5 ; vitesse : 1/50 ; téléobjectif de 250 mm.

Le témoin venait de rentrer chez lui, vers 02 h 00, quand un détecteur que lui avait construit un ami électronicien, se mit à résonner. M. Y. Renard sortit alors immédiatement, équipé de son appareil photographique et d'une paire de jumelles, et il relate ainsi la suite des événements : « Il faisait une très belle nuit, sans un nuage. J'ai détaillé Orion, les Pléiades... enfin tout ce que je sais reconnaître. Puis je me suis retourné vers la Grande Ourse. Il devait être entre 02 h 10 et 02 h 15. J'ai remarqué alors un point brillant, à côté de l'Etoile Polaire et qui se déplaçait vers la Grande Ourse. Tout en se déplaçant, il grossissait à vue d'œil et montait lentement. Sa course a duré environ 15 minutes. Il a pénétré dans le Chariot et s'est arrêté. Il est resté immobile pendant un bon quart d'heure. C'est à ce moment que j'ai pris trois photos mais une seule a donné quelque chose. Je pense avoir bougé en prenant les deux autres. Il est difficile de ne pas bouger quand on prend des photos au téléobjectif sans utiliser un pied. J'ai observé le ciel aux jumelles, mais le résultat de l'observation n'a pas été meilleur car le point bougeait beaucoup. Néanmoins, le point lumineux grossi par les jumelles semblait irradier beaucoup plus, mais je n'ai remarqué aucun détail, soit une rotation, soit une teinte autre que le blanc brillant. Enfin, après un bon quart d'heure, l'objet s'est à nouveau mis en mouvement. Il a fait deux zigzags avant de disparaître en l'espace d'une seconde ou moins peut-être. Il m'est difficile de définir quelle était sa forme, car je croyais l'avoir vu sphérique, alors que la photo montre quelque chose de beaucoup plus tourmenté. Cet objet était dans la Grande Ourse, beaucoup plus gros que Sirius ou Vénus, d'une grosseur apparente environ égale à une pièce de 5 centimes tenue à bout de bras » (5).

Il est évident que ce document est trop récent pour avoir été analysé rigoureusement par des spécialistes. Néanmoins, il entre dans la même catégorie que les clichés de La Souterraine et de Faymonville, tant par ses caractéristiques que par les conditions dans lesquelles il fut pris. Il s'agirait donc chaque fois du même phénomène. Mais cette conclusion ne restera qu'une hypothèse de

travail tant qu'une étude comparative des trois séries de documents n'aura pas été faite de manière approfondie. C'est à quoi certains chercheurs ne manqueront pas de s'attacher.

Michel Bougard.

Références :

1. Inforespace, 2e Année, N° 7, pp. 21-26.
2. C. Garreau, Soucoupes Volantes vingt ans d'enquêtes, éd. Mame, 1971, pp. 159-63.
3. Flying Saucer Review, Case Histories, n° 1, octobre 1970, pp. 9-12.
4. Lumières Dans La Nuit, 13e année, n° 2, mai 1970, pp. 7-8.
5. ADEPS, bulletin n° 3, mars 1973, p. 2. (20, Place Amiral Barnaud - 06600 ANTIBES).

NOTE DE LA REDACTION

Ces temps derniers, des doutes graves, qui ont parfois atteint la certitude, se sont élevés quant à l'authenticité de certains documents photographiques fort connus dans les milieux de l'ufologie. C'est pourquoi nous tenons à rappeler formellement que, si la SOBEPS sélectionne pour le présent dossier les photos présentant les meilleures garanties, il demeure évidemment toujours possible que s'y glisse un document qui pourrait se révéler un jour sans rapport avec le phénomène OVNI. Cette rubrique, comme l'indique son titre, est un dossier, et ce dossier est toujours ouvert. Nous ne manquerons pas de vous faire part des informations complémentaires, dans un sens comme dans l'autre, que nous pourrions recevoir sur les documents publiés en ces colonnes.

Etude et Recherche

L'extraordinaire explosion de 1908 dans la Taïga (2me partie)

Considérations générales.

Depuis une vingtaine d'années, je me suis attaché à résoudre les problèmes que pose la propulsion électromagnétique dans l'atmosphère et dans l'espace ainsi que la propulsion purement électrique, dans ce cas dans l'atmosphère uniquement. Pourquoi une recherche dans cette direction ? Ceux qui sont familiers de l'étude des objets volants non identifiés savent que l'on a plus d'une fois constaté des effets électromagnétiques, même à plusieurs kilomètres de distance, lors du passage d'un de ces objets, et que d'autre part leur luminosité extraordinaire rappelle beaucoup celle des gaz ionisés (111). C'est d'ailleurs vers cette direction que se sont tournés les scientifiques qui ont abordé le problème du fonctionnement de ces engins, du moins quand ces chercheurs sont restés dans le domaine actuellement connu de la science...

Avec ces problèmes en tête et certaines solutions possibles calculées sous bien des aspects, je suis tombé il y a environ deux ans sur un article de l'astronome A. V. Zolotov (41, 42, 45) démontrant la nécessité d'une énergie interne pour expliquer l'énormité des dégâts causés par l'explosion du « bolide » de la Toungouska. Après examen approfondi, il m'a paru que cette explosion représentait exactement ce qui se passerait si l'engin électromagnétique que j'étudiais était détruit. C'est de cette destruction, dans des conditions analogues d'altitude et de vitesse, que nous allons parler dans cette deuxième partie. Cependant, avant d'aborder vraiment le sujet, nous devons faire le tour des problèmes que posent les champs magnétiques de grande puissance appliqués à la propulsion d'un engin dans l'atmosphère ou dans l'espace. Nous tâcherons de ne pas rendre cet exposé trop mathématique. D'autre part nous laisserons fatalement certains aspects du problème sur le côté afin de rester compréhensible et aussi clair que possible. Dans la troisième partie de cette étude, nous nous efforcerons de répondre à tous les problèmes encore en suspens.

Pour accélérer un mobile, il faut lui appliquer une force, et pour cela, il faut bien s'appuyer

sur quelque chose. Soit sur le milieu ambiant, comme c'est le cas pour l'hélice d'un avion qui pousse l'air en sens inverse du mouvement de l'appareil, et transmet à celui-ci la réaction de l'air, égale en valeur mais de sens opposé, soit en s'appuyant sur une partie même de la masse du mobile, la poudre par exemple, pour une fusée. Dans le cas que nous étudions ici, la poussée est exercée sur l'air ambiant, non par un intermédiaire mécanique comme une hélice, mais par l'action d'un courant électrique parcourant l'air préalablement ionisé, et baignant de plus dans un puissant champ magnétique lié à l'engin à propulser.

Ceux qui connaissent les problèmes de l'ionisation de l'air et des champs magnétiques puissants sont déjà découragés, et il y a de quoi... En effet la poussée exercée par un champ magnétique sur un courant électrique a comme valeur : L.I.H.0,981 . 10^{-8} tonnes, où L est la longueur du conducteur comptée en mètres, I est la valeur du courant en ampères, et H le champ magnétique en gauss. Ainsi pour avoir une poussée de 1 000 tonnes, ce qui est un minimum pour un engin pesant quelques centaines de tonnes, la formule donne un champ magnétique d'un million de gauss quand on prend par exemple un conducteur de 100 mètres de long et un courant de 1 000 ampères. Nous justifierons plus loin le choix de ces valeurs.

Or un champ magnétique d'un million de gauss dans une section de plusieurs centaines de mètres carrés d'air, cela implique au voisinage des conducteurs parcourus par le courant une valeur du champ de 5 millions de gauss au moins ; de quoi faire dresser les cheveux sur la tête de tout physicien. Quant aux 1 000 ampères, il est heureux que l'on ait des centaines de m^2 pour les faire passer, sans quoi l'ionisation de l'air aurait posé des problèmes d'énergie aussi importants que celui du champ magnétique (105 à 110). Mais l'obstacle insurmontable à l'heure actuelle, c'est le champ magnétique et ceux qui connaissent la question et qui ont eu le courage de continuer la lecture savent que je n'exagère en rien.

A première vue il semble possible de réduire cette valeur énorme du champ magnétique, mais dans ce cas il faudrait augmenter l'ionisation de l'air pour permettre à plus d'ampères de passer, sans quoi on n'obtiendrait plus cette poussée de 1 000 tonnes. Or du côté de l'ionisation, cela va tout de suite très mal : en effet, si on décuple l'ionisation, c'est 100 fois plus d'énergie qu'il faut dépenser pour la créer et la maintenir. Alors, les calculs montrent qu'il vaut mieux maintenir le champ magnétique le plus puissant possible et tâcher de voir si c'est réalisable (110, pp. 139-142).

L'obstacle du champ magnétique.

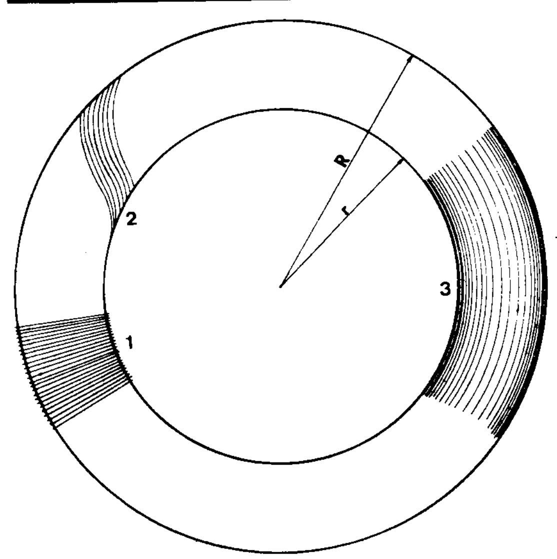
Un champ magnétique de plusieurs millions de gauss ne peut être obtenu que par un courant électrique, car un aimant permanent n'atteint pas le centième de cette valeur. De même, il n'y a aucune utilité à employer un noyau de fer pour multiplier la valeur du champ créé par un bobinage, comme il est si pratique de le faire pour les champs magnétiques utilisés dans l'industrie électrique. Pour un champ de millions de gauss, seul reste le solénoïde classique, la bobine de fil conducteur du courant. Et c'est ici que se dressent les obstacles, insurmontables jusqu'à présent (56, 57, 58).

Les voici :

1° Le courant qui circule dans ces bobinages en produisant ces millions de gauss reçoit du champ une poussée appelée « force de Lorentz » tellement puissante que le cuivre des conducteurs se met à couler comme de la cire. Cette même poussée sur les conducteurs a pour effet aussi de faire éclater le bobinage tout entier. Pour un anneau de 24 m de diamètre et de 6 m de haut, qui sont les dimensions du tore dont nous parlerons plus loin, et pour un champ de 10 millions de gauss, cette poussée atteindrait 12 milliards de tonnes... Pour empêcher l'éclatement de pareil bobinage il ne faudrait pas moins de plusieurs millions de tonnes du meilleur matériau composite à fibres de carbone, dix fois plus résistant que l'acier à poids égal.

2° La résistance opposée par le métal au passage du courant nécessaire pour obtenir ces millions de gauss implique une dépense d'énergie énorme et il en résulte un échauffement tout aussi énorme. Or on ne voit pas

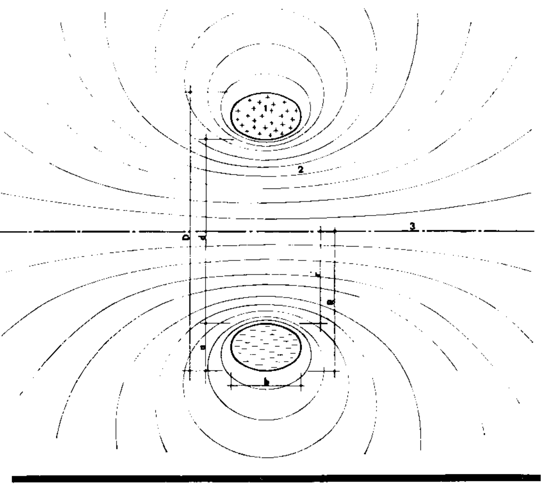
figure 1
1. bobinage T, 2. enroulement à 45°, 3. enroulement P.



comment un engin aérien pourrait se débarrasser de toutes ces calories. En laboratoire on n'a pas trop de torrents d'eau qui passent à travers les conducteurs. D'ou viendrait d'autre part l'énergie énorme nécessaire pour entretenir ce courant ?

Voyons s'il n'est pas possible de venir à bout de ces deux obstacles. D'abord le premier, la force de Lorentz. Pour triompher de ces forces qui écrasent les conducteurs et tendent à faire éclater le bobinage, il vient à l'esprit les champs magnétiques équilibrés ou « force-free magnetic fields » en anglais. En bref voici de quoi il s'agit : si on veut supprimer les blindages qui évitent l'éclatement des bobinages, pourquoi ne pas essayer d'employer à cet effet un autre champ magnétique, toroïdal celui-ci, qui se referme sur lui-même et s'oppose à la force d'éclatement du premier ? Regardez la figure 1, vous voyez comme c'est simple ; il y a de quoi enthousiasmer les chercheurs... Le bobinage T produit un champ dit « toroïdal » situé entièrement à l'intérieur du tore. L'enroulement P au contraire est celui dont nous avons parlé jusqu'ici et qui produit un champ qui traverse le tore dans l'espace circulaire central, le contourne, et se referme sur lui même de nouveau dans la section centrale du tore, comme on peut le voir sur la figure 2.

figure 2
1. champ toroïdal, 2. champ poloïdal, 3. axe.



Le champ toroïdal est représenté sur cette même figure, en coupe, par des + et par des — dans les sections du tore. Un enroulement à 45° pourrait remplacer les deux autres car il produit à la fois les champs poloïdal et toroïdal. Cependant, si en théorie il devrait être à 45°, au moins à première vue, en fait il doit suivre un angle bien variable suivant l'endroit de l'ellipse de section du tore. Mais nous reviendrons sur ce point plus tard (60 à 76). Hélas il a fallu déchanter une fois de plus... Un article paru en juillet 1957 dans « The review of scientific instruments », et signé par H.P. Furth, M.A. Levine et R.W. Waniek, démontrait qu'il n'était pas possible de réaliser des champs magnétiques équilibrés. Un extrait de cet article figure en Appendice 1 de cette 2me partie. Dans ce cas c'est la catastrophe, plus question de réaliser des champs magnétiques de millions de gauss. Or sans dépasser au minimum le million de gauss, on ne peut rien réaliser en pratique. Cependant (voir Appendice 2), A. de Broqueville, dans une thèse écrite en 1966 et qui n'a reçu que peu de diffusion, montre que cette impossibilité, déduite de la généralisation du théorème du viriel en mécanique des fluides, n'est peut-être pas réelle, dans la mesure où on peut considérer que les champs magnétiques équilibrés sont en réalité constitués de deux champs non « force-free » superposés, mais dont les forces de Lorentz sont partout égales et opposées. C'est pourquoi l'appel-

lation de champs magnétiques « équilibrés » est préférable à celle de « force-free », car les forces existent, mais se compensent parfaitement.
(à suivre)

Maurice de San

Appendice 1

Production et usage de champs magnétiques momentanés élevés (extrait de référence 66)

Des champs magnétiques atteignant 1,6 mégagauss ont de fait été obtenus, mais les sévères contraintes qui limitent toute sorte d'aimant à enroulement solide pour des champs d'un mégagauss et plus viennent à l'appui de la nécessité d'une approche fondamentale plus puissante. P. Kapitza (118) et J.D. Cockcroft (119) ont réussi partiellement à concevoir des solénoïdes soumis uniquement à des pressions hydrostatiques. On pourrait s'attendre que l'application de ce principe à des bobinages plus soigneux de simples spires donne quelque avantage. Une amélioration beaucoup plus radicale pourrait être réalisée dans des enroulements qui seraient littéralement « libres de force » ou **équilibrés :** c'est-à-dire que si les vecteurs densité de courant et champ coïncident partout en direction, les forces de Lorentz s'évanouissent identiquement.

L'existence de configurations équilibrées à l'échelle cosmique a été envisagée par R. Lüst et A. Schlüter (64), qui montrent des solutions à

$$i = \alpha H$$

pour le cas particulier de symétrie axiale, où α est constant, et qui a aussi été étudié par S. Chandrasekhar (75). Tandis que les premiers auteurs admettaient en principe la possibilité de réaliser des électro-aimants équilibrés, il est clair que des modèles de champs où α est constant ne se prêtent pas à ce but. Un enroulement réel doit nécessairement présenter des régions où le courant disparaît mais où le champ demeure.
Il faut également noter qu'aucun enroulement isolé ne peut être **strictement** équilibré puisque

$$\int_{\text{espace}} dVr.i \times H = \int_{\text{espace}} dVE_m$$

qui est positif si la densité d'énergie magnétique E_m ne disparaît pas identiquement.

H.P. Furth, M.A. Levine et R.W. Waniek
(traduction de **J. Scornaux**)

Appendice 2

Note concernant les champs magnétiques équilibrés et le théorème du viriel

Par définition, un champ magnétique « libre de forces » (force-free) est un champ où les forces de Lorentz sont partout nulles.

Soit : $\underline{F} = \underline{j} \times \underline{H} = 0$ (1)

Cette relation exprime que le courant électrique est partout parallèle au champ magnétique. Elle peut aussi s'écrire : $\text{rot}\ \underline{H} = \alpha\ \underline{H}$

Cependant la généralisation du théorème du viriel aux champs magnétiques démontre que l'énergie magnétique est égale au viriel des forces de Lorentz, c'est-à-dire que :

$$\frac{1}{4\pi\mu_0} \int_\tau B^2 . d\tau = \int_\tau \xi . \underline{F} . d\tau \qquad (2)$$

où ξ est un vecteur de mouvement et τ représente tout l'espace. La condition $\underline{F}$ = O sur tout l'espace entraîne donc B = O pour ξ fini. Il en résulte qu'un champ magnétique libre de forces ne peut être engendré par un bobinage de dimension finie.
Cette conclusion est en réalité basée sur une mauvaise dénomination des champs magnétiques « force-free ». L'appellation « champs magnétiques équilibrés », suggérée par quelques auteurs (en anglais : balanced magnetic fields), semble plus appropriée. En effet, on peut considérer que dans ces champs magnétiques les forces de Lorentz ne sont pas nulles, mais se compensent parfaitement le long des surfaces conductrices. Celles-ci sont donc soumises à un effort de compression qui ne disparaît que lorsque leur épaisseur tend vers zéro. Nous allons montrer, dans un cas particulier, comment sous certaines conditions il pourrait être possible de réaliser des champs magnétiques parfaitement équilibrés compatibles avec le théorème du viriel.
Supposons tout d'abord un tore dont la surface est parcourue par un courant électrique engendrant un champ magnétique toroïdal entièrement contenu à l'intérieur du tore. Soit : $\underline{H}_t = \underline{1}_z \times \underline{r}T$ (3) et

$\underline{j}_t = \text{rot}\ (\underline{1}_z \times \underline{r}t)$ (4)

où t et T sont des scalaires fonction uniquement de la position, avec t partout nul sauf à la surface du tore et T partout nul sauf à l'intérieur du tore. Les forces de Lorentz :

$\underline{F}_t = \underline{j}_t \times \underline{H}_t$ (5)

sont perpendiculaires à la surface du tore et dirigées vers l'extérieur. Le théorème du viriel nous donne :

$$\frac{1}{4\pi\mu_0} \int_\tau B_t^2 . d\tau = \int_\tau \xi . \underline{F}_t . d\tau \qquad (6)$$

Supposons maintenant que la surface de ce même tore soit parcourue par un courant électrique engendrant un champ magnétique poloïdal situé entièrement à l'extérieur du tore. Soit :

$\underline{H}_p = \text{rot}\ (\underline{1}_z \times \underline{r}P)$ (7) et $\underline{j}_p = \underline{1}_z \times \underline{rp}$ (8)

où p et P sont des scalaires fonction uniquement de la position, avec p partout nul sauf à la surface du tore et P nul à l'intérieur du tore. Les forces de Lorentz :

$\underline{F}_p = \underline{j}_p \times \underline{H}_p$ (9)

sont toujours perpendiculaires à la surface du tore, mais dirigées vers l'intérieur de celui-ci. Le théorème du viriel nous donne :

$$\frac{1}{4\pi\mu_0} \int_\tau B_p^2 . d\tau = \int_\tau \xi . \underline{F}_p . d\tau \qquad (10)$$

Si nous superposons ces deux surfaces conductrices,

nous pouvons constater d'abord qu'il n'y a aucune interaction entre les deux champs magnétiques, même le long de la surface du tore, puisque $\underline{j}_p$ y est parallèle à $\underline{H}_t$ et $\underline{j}_t$ à $\underline{H}_p$. On aura dès lors des champs magnétiques équilibrés si :

$$||F_p|| = ||F_t|| \qquad (11)$$

et dans ce cas (6) et (10) nous donnent :

$$\int_\tau B_t^2 \, . d\tau = \int_\tau B^2 \, . d\tau$$

c'est-à-dire que l'énergie du champ poloïdal doit toujours être égale à celle du champ toroïdal.

Il reste à démontrer que la condition $||F_p|| = ||F_t||$ est partout réalisable pour certaines configurations des deux champs magnétiques. De toute manière, les surfaces de discontinuité d'une épaisseur nulle étant dans la pratique irréalisables, on pourrait concevoir des bobinages à plusieurs couches où le courant électrique passerait progressivement d'une direction exclusivement toroïdale à une direction exclusivement poloïdale, en demeurant toujours pratiquement parallèle au champ magnétique résultant.

Axel de Broqueville.

Bibliographie de la deuxième partie

Il est difficile de choisir dans la multitude d'articles qui traitent des différents sujets abordés dans la deuxième partie de cette étude. Je tâcherai, dans les divers domaines, de signaler les articles ou les livres qui donnent une vue d'ensemble des problèmes et qui peuvent convenir aux lecteurs possédant une culture générale, mais ne connaissant pas ces sujets en particulier.

Sur la supraconductibilité et les champs magnétiques équilibrés, je ne pourrais conseiller mieux que l'article n° 82 d'Abrikosov. La référence 62 rassemble divers articles de chercheurs de grande valeur. L'article n° 73 de Lundquist traite du champ magnétique équilibré pour une configuration géométrique des conducteurs en cylindre de longueur infinie, non réalisable donc. Le n° 75 de Chandrasekhar démontre que dans un champ magnétique équilibré les énergies des champs poloïdal et toroïdal sont exactement égales. Le 74 également, et en général les articles de Chandrasekhar, sont très intéressants.

56. David Parkinson, Making very powerful magnetic fields, New Scientist **314**, 452, 22 Nov. 1962.
57. Francis Bitter, Ultrastrong magnetic fields, Scientific American **213** (1), 64, July 1965.
58. H. Kolm and A.J. Freeman, Intense magnetic fields, Scientific American **212** (4), 66, April 1965.
59. Kenneth E. Wakefield, Design of force-free toroidal magnets, Princeton University Press, March 1964.
60. Harold Grad et Hanan Rubin, Equilibres hydromagnétiques et champs de force nulle, Deuxième conférence internationale des Nations-Unies sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, référence A / CONF 15 / P / 386, Genève, 5 mars 1958.
61. H.D. Middendorf, Decay of force-free and partially force-free current filament, Proceedings of the 7th Intern. Conf. on Phenomena in Ionized Gases, Belgrade, 1965, vol. 2, p. 180, Ed. Gradevinska Knjiga, Belgrade, 1966.
62. Kolm, Lax, Bitter and Mills, High magnetic fields, Ed. John Wiley & Sons Inc., 1962.
63. J.D. Steben, Levitated toroidal multipole design, J. Appl. Phys. **43,** 1211, 1972.
64. D. Schäfer, Uber ein weiteres Variationsprinzip im Zusammenhang kraftfreien Magnetfeldern, Beitrage aus der Plasmaphysik **10** (1), 21, 1970.
65. M.M. Molodensky, On integral properties of force-free fields, Soviet. Astr. J. **45,** 732, 1968.
66. H.P. Furth, M.A. Levine and R.W. Waniek, Production and use of high transient magnetic fields, Rev. Sci. Instr. **28** (11), 949, Nov. 1957 ; un extrait de cet article figure en Appendice 1 de cette 2e partie.
67. R. Lüst und A. Schlüter, Kraftfreie Magnetfelder. Zeitschrift für Astrophysik **34,** 263, 1954.
68. G.J. Buck, Force-free magnetic field solution in toroidal coordinates, J. Appl. Phys. **36** (7), 2231, July 1965.
69. J. Woltjer, On hydromagnetic equilibrium, Proc. Nat. Acad. Sci. **44** (9), 833, 15 Sept. 1958.
70. A. de Broqueville, Note concernant les champs magnétiques équilibrés et le théorème du viriel, Appendice 2 de cette deuxième partie.
71. L. Woltjer, A theorem on force-free magnetic fields, Proc. Nat. Acad. Sci. **44** (6), 489, 15 June 1958.
72. S. Chandrasekhar and K.H. Predergast, The equilibrium of magnetic stars, Proc. Nat. Acad. Sci. **42** (1), 5, 15 Jan. 1956.
73. S. Lundquist, Magneto-hydrostatic fields, Arkiv för Fysik **2** (35), 361, 1950.
74. S. Chandrasekhar and L. Woltjer, On force-free magnetic fields, Proc. Nat. Acad. Sci. **44** (4), 285, 15 April 1958.
75. S. Chandrasekhar, On force-free magnetic fields, Proc. Nat. Acad. Sci. **42** (1), 1, 15 Jan. 1956.
76. R. Lüst und A. Schlüter, Axialsymmetrische magnetohydrodynamische Gleichgewichtskonfigurationen, Z. Naturforsch. **12a,** 850, 1957.
77. L. Biermann, K. Hain, K. Jörgens und R. Lüst, Axialsymmetrische Lösungen..., Z. Naturforsch. **12a,** 826, 1957.
78. S. Chandrasekhar and E. Fermi, Problems of gravitational stability in the presence of a magnetic field, Astrophys. J. **118,** 116, 1953.
79. Brian J. O'Brien, Radiation belts, Scientific American **208** (5), 84, May 1963.
80. Billy M. McCormac, Radiation trapped in the Earth's magnetic field, Ed. D. Reidel Publishing Co, Dordrecht, 1965.
81. Shea L. Valley, Handbook of geophysics and space environments, Ed. McGraw-Hill, 1965.
82. A. Abrikosov, The present state of the theory of superconductivity, Soviet Physics Uspekhi **8** (5), 710, 1966.
83. Vernon L. Newhouse, Applied superconductivity, Ed. John Wiley & Sons Inc., 1964.

Réflexions sur la propulsion des OVNI.

3ème partie : Quelques faits observés.

Introduction.

Nous avons constaté que le phénomène OVNI pose un problème qui devrait être étudié d'un point de vue scientifique, sans rejeter a priori l'hypothèse d'une origine extraterrestre. Mais s'il s'agit vraiment d'**engins,** il faut nécessairement qu'ils obéissent aux lois physiques qui sont applicables à cette échelle (Inforespace n° 8, pp. 31-34). Il en résulte, en particulier, qu'ils devraient utiliser un mode de propulsion basé sur **le principe de l'action et de la réaction.** On peut faire une distinction cependant entre deux types d'engins : des « vaisseaux » qui se propulseraient dans le vide interplanétaire et interstellaire par éjection de matière et des « engins d'exploration » qui évolueraient dans notre atmosphère terrestre et dans l'eau de nos océans, en provoquant un déplacement d'une certaine portion du milieu ambiant. Mais au lieu de le faire par un moyen mécanique, comme le font nos avions et nos bateaux, ils pourraient le faire par un

84. Russell B. Scott, Cryogenic engineering, Ed. Van Norstand Co, Princeton, 1959.
85. R.D. Parks, Superconductivity, 2 volumes, Ed. Marcel Dekker Inc., 1969.
86. J.E. Kunzler and M. Tanenbaum, Superconducting magnets, Scientific American **206** (6), 60, June 1962.
87. Pippard, Superconducting magnets, Proc. Instr. Electr. Eng. **111** (12), 2105, 1964.
88. R.H. Levy and Z.J.J. Stekly, Superconducting coils, Astronautics and Aeronautics **2** (2), 30, Feb. 1964.
89. W.C. Gough and B.J. Eastlund, The prospects of fusion power, Scientific American **224** (2), 50, Feb. 1971.
90. B. Coppi and J. Rem, The Tokamak approach in fusion research, Scientific American **227** (1), 65, July 1972.
91. T.K. Fowler and R.F. Post, Progress towards fusion power, Scientific American **215** (6), 21, Dec. 1966.
92. F.E. Chen, The leakage problem in fusion reactors, Scientific American **217** (1), 76, July 1967.
93. Jean Crussard, L'énergie thermonucléaire, Bilan de la Science, Ed. Fayard, 1963.
94. H.H. Koelle, Handbook of astronautical engineering, Ed. McGraw-Hill, 1961.
95. L.J. Cahill Jr, The magnetosphere, Scientific American **212** (3), 58, March 1965.
96. E.N. Parker, The solar wind, Scientific American **210** (4), 66, April 1964.
97. Norman F. Ness, Earth's magnetic field : a new look, Science **151** (3714), 1041, 4 March 1966.
98. Antony R. Martin, Some limitations of the interstellar ramjet, Spaceflight **14** (1), 21, Jan. 1972.
99. G. Marx, The mechanical efficiency of interstellar vehicles, Astron. Acta **9** (3), 131, 1963.
100. E.J. Opik, Is interstellar travel possible ? Irish Astr. J. **6,** 299, 1964.
101. J.F. Fishback, Relativistic interstellar spaceflight, Astron. Acta **15,** 25, 1969.
102. R.W. Bussard, Galactic matter and interstellar flight, Astron. Acta **6** (4), 179, 1960.
103. P.M. Molton, The protection of astronauts against solar flares, Spaceflight **13** (6), 220, 1971.
104. I. Shklovsky and C. Sagan, Intelligent life in the universe, Ed. Holden Day Inc., 1966.
105. A. von Engel, Ionised gases, Clarendon press, Oxford, 1955.
106. J. Townsend, Electron in gases, Ed. Hutchinson's Scientific and Technical Publications, London, 1947.
107. L.B. Loeb Basic processes of gaseous electronics, Ed. University of California Press, 1955.
108. H.S.W. Massey and E.H.S. Burhop, Electronic and ionic impact phenomena, Ed. Clarendon Press Oxford, 1952.
109. J.M. Meek and J.D. Craggs, Electrical breakdown of gases, Ed. Clarendon Press, Oxford, 1953.
110. Bayet, Physique électronique des gaz et des solides, Ed. Masson & Co, Paris, 1958.
111. NICAP, The UFO evidence, Ed. Richard H. Hall, 1964.
112. G.W. Cullen, G.D. Cody and J.P. McEvoy, Field and angular dependence of critical currents in Nb_3Sn, Phys. Rev. **132** (2), 577, 1963.
113. Alan Bond, Problems of interstellar propulsion, Spaceflight **13** (7), 245, 1971. Contient une bibliographie intéressante.
114. B.C. Belanger and M.A.R. LeBlanc, Interaction of conduction and induced currents in Nb_3Zr wires subjected to axial fields, Appl. Phys. Letters **10** (10), 298, 1967.
115. J. Baixeras, Pertes dans les supraconducteurs de type II, Physics Letters **21** (1), 30, 1966.
116. M.A.R. LeBlanc, Pattern of current flow in non-ideal superconductors in longitudinal magnetic fields, Phys. Rev. **143** (1), 220, 1966.
117. M.A.R. LeBlanc, B.C. Belanger and R.M. Fielding, Paramagnetic helical current flow in type II superconductors, Phys. Rev. Letters **14** (17), 704, 1965.
118. P. Kapitza, Proc. Royal Soc. **A 115,** 658, 1927.
119. J.D. Cockcroft, Trans. Royal Soc. **227,** 317, 1928.
120. Smithsonian Physical Tables, 9th edition.
121. Syun-Ichi Akasofu, The Aurora, Scientific American, Dec. 1965, pp. 55-62.
122. M.F. Ingham, The spectrum of the airglow, Scientific American, Jan. 1972, pp. 78-85.
123. Carl-Gunne Fälhammar, Les aurores polaires, La Recherche, n° 24, juin 1972, pp. 537-545.
124. Geoffrey Falworth. Satellite Digest, Spaceflight, Vol. 15, n° 3, March 1973.

moyen **électromagnétique.** Il suffirait d'ioniser un certain volume du milieu ambiant et d'agir sur les particules chargées ainsi créées, au moyen d'un champ électromagnétique adéquat. Nous avons considéré, à titre d'exemple, deux dispositifs qui appliquent ce principe, en utilisant des champs électriques et magnétiques croisés (Inforespace nº 9, pp. 10-18). Nous avons appris entretemps que le physicien américain **S.T. Friedman** admet également que la physique des plasmas pourrait intervenir dans la propulsion de ce qu'il appelle des « modules d'excursion terrestre » (réf. 11). Il supose (comme dans notre premier modèle) qu'un champ magnétique exerce une « force de Lorentz » sur des courants ioniques et il rappelle également l'existence du sous-marin électromagnétique expérimental de Way (réf. 12).

Cette théorie, ou plutôt cette ébauche de théorie, était déjà basée sur certains éléments d'observation, comme la luminosité que l'on voit quand il fait nuit, autour des OVNI, ainsi que l'absence quasi générale de bruits de moteurs. Il faut maintenant retourner aux données d'observation, pour voir si l'on y retrouve, au moins dans certains cas, les faits que cette théorie implique. Il faudrait, en particulier, que l'on ait constaté des **déplacements d'air,** puisque les particules chargées devraient entraîner les particules neutres, par suite des collisions. Mais on devrait pouvoir trouver aussi certaines indications qui puissent justifier l'idée d'une **technologie avancée,** utilisant des champs électriques et magnétiques ainsi que des moyens d'ionisation. Comme nous le montrerons dans ce troisième volet de nos « réflexions », il est effectivement possible de rapprocher entre eux un certain nombre de rapports d'observation et d'en dégager une **confirmation globale** des idées avancées. Nous croyons, en tout cas, que la confirmation est suffisante pour encourager la poursuite de recherches dans ce sens. Nous pensons aussi que la **cohérence interne** qui se dégage de ces rapports indique que le « bruit » des observations disparates contient un « signal » qu'il faut essayer de déchiffrer.

Observations de déplacements d'air.

Certaines observations fournissent des éléments acoustiques qui peuvent déjà être assez révélateurs. Un planteur australien, par exemple, fut surpris par un sifflement qui dominait le bruit de son tracteur. C'était **« comme le sifflement de l'air s'échappant d'un pneu crevé »** dit-il, et après avoir regardé vers les pneus de son tracteur, il vit un disque qui tournait sur son axe et qui s'élevait d'une lagune, à 25 m de lui. Dans cette lagune on découvrit d'ailleurs des « nids de soucoupes », c'est-à-dire des endroits où les roseaux étaient couchés à l'intérieur d'un cercle (19 janvier 1966, Australie — réf. 13, p. 158 et réf .14, cas 723). Un autre témoin, qui vit un disque descendre vers le sol à partir d'une hauteur de 15 m, entendit « un bruit semblable à celui de l'air s'échappant d'une valve » (avril 1957, Argentine - réf. 14, cas 389).

Plusieurs témoins ont comparé le bruit qu'ils ont entendu en voyant un OVNI d'assez près à celui **d'un essaim d'abeilles** (24 juin 1953, USA — 31 octobre 1954, France — 8 avril 1966, USA — 11 octobre 1967, Suisse — réf. 14, cas 112, 323, 755 et 887). On a également comparé le bruit que fait un OVNI qui décolle à celui « d'un **groupe d'oiseaux »** ou « d'une couvée de cailles, s'envolant en même temps ». (4 janvier 1958, Norvège — réf. 14, cas 455 / 25 août 1952, USA — réf. 1,3-17).

Le Senor Benedito, juge de paix, s'approcha jusqu'à quelques mètres d'une « machine » qu'il vit descendre en « bourdonnant comme un essaim d'abeilles » et quand cet appareil décolla, il entendit le même bruit, mais de plus il fut **« presque renversé par un fort coup de vent »** (26 juin 1969, Brésil, réf. 15, vol. 16, n° 1, 1970). Des observations de ce genre ne sont même pas tellement rares. Un témoin qui tira deux coups de fusil sur un objet circulaire se trouvant à 50 m de lui, ressentit **« un violent souffle d'air »** quand l'engin riposta par un décollage immédiat (4 décembre 1954, Italie — réf. 14, cas 348). Un Australien fut presque jeté à bas de son cheval par un objet sphérique d'environ 13 m de diamètre, « qui s'éleva tout à coup avec **un souffle puissant »** (février 1954, réf. 14, cas 124). Un

psychiatre sentit également **une bouffée d'air** quand un objet s'éleva à 1 m du sol en tournant sur lui même, pour disparaître ensuite en moins d'une seconde (4 janvier 1963, Italie — réf. 14, cas 557). Un objet ovoïde, d'environ 20 m de diamètre, partit du fond d'un ravin en provoquant **« un souffle d'air »** accompagné d'une odeur âcre (29 janvier 1950, Colorado — réf. 14, cas 72). Trois témoins s'approchèrent à 600 mètres de deux objets argentés qui s'éloignèrent alors à une vitesse incroyable, en causant **« un fort déplacement d'air** qui secoua leur voiture » (20 juillet 1950, Brésil — réf. 14, cas 81).

Par ailleurs un membre de l'armée de l'air argentine vit « un disque qui descendit, **faisant agiter violemment l'herbe et les plantes sous lui »** (20 août 1957, réf. 14, cas 398). Un tourbillon de flammes a plané pendant 5 minutes au-dessus de plants de vignes, « qui s'agitèrent violemment » (22 avril 1957, réf. 14, cas 392). Cet effet de souffle semble pouvoir se concentrer dans un « manteau » de faible épaisseur, comme l'indiquent les traces laissées aux Nourradons, où l'on découvrit un cercle parfait de 5,60 m de diamètre dans lequel l'herbe était dépigmentée et sur la circonférence duquel il y avait **un anneau de 60 cm de largeur,** où l'herbe était couchée en sens inverse des aiguilles d'une montre (septembre 1971, France — réf. 16, juin 1972). A la lisière d'une forêt, là où l'on avait vu atterrir une sphère lumineuse le jour précédent, on découvrit une zone de 4 à 5 m de diamètre, « où il n'y avait **pas de feuilles** alors que le sol en était jonché partout ailleurs » (8 novembre 1954, France — réf. 14, cas 332). Après la rencontre d'un petit être humanoïde, on vit décoller un disque et l'on constata qu'à cet endroit les buissons et les arbustes étaient écrasés, qu'une branche d'acacia de plus de trois pouces était ployée vers le bas et qu'une autre branche d'acacia se trouvant à 2,5 m était complètement défeuillée. De plus dans la direction du décollage de l'engin, le blé était aplati en lignes rayonnantes (26 septembre 1954, France — réf. 1, p. 34).

Les effets du souffle peuvent même être assez spectaculaires. Plusieurs témoins ont affirmé, en effet, qu'ils ont vu un disque volant au ras d'une forêt dont **« les arbres se couchaient à son passage** comme sous l'effet d'un vent soufflant en tempête » (15 août 1947, USA — réf. 17, p. 32 et réf. 14, cas 62). Au Brésil on vit même des cocotiers « se plier en deux » lors du décollage de deux disques et quelques jours après on y vit des troncs flexibles de palmiers « se coucher jusqu'à terre » (18 et 28 novembre 1957 — réf. 14, cas 442 et réf. 2, n° 2, 1963, p. 17). Voici encore ce que raconte une femme, qui fit une rencontre assez effrayante avec un être qui empoigna sa tête par l'arrière. Avant cet incident elle marchait paisiblement le long de la Loire, quand elle fut surprise par un effet étrange : « Soudain, il y eut comme un grand souffle, un violent tourbillon, comme un vent d'orage, qui me fit frissonner et me donna la chair de poule. J'entendis comme un hurlement féroce, aigu, qui ne ressemblait pas du tout à un bruit connu. **Je vis la cîme des arbres se coucher,** les branches s'agiter avec violence, ainsi que les herbes. Cela ne dura pas longtemps. Je sentis alors un goût désagréable dans l'air, un goût âcre, acide, inconnu. Puis tout rentra dans l'ordre et le calme revint ». Après son étonnante rencontre, « il y eut à nouveau un grand souffle, un fort déchirement de l'air. Je fus secouée d'un frisson. Je vis de nouveau la cîme des arbres se courber. Le déplacement d'air fut si violent que **je faillis tomber en avant.** Je fus éblouie par une lumière blanche très brillante et je mis instinctivement un bras devant mes yeux. En même temps je ressentis un courant électrique dans le corps, et comme une brève paralysie. L'air fut de nouveau rempli d'une odeur désagréable et indéfinissable. Ce fut bref. Le calme revint aussitôt » (20 mai 1950, France — réf. 18, pp. 100-104 et réf. 14, pp. 146-150).

Même un avion a été secoué par les « remous » causés par le passage d'un OVNI (23 juillet 1948, USA — réf. 19, p. 88). En Inde un objet partit avec une vitesse incroyable, après avoir plané à environ 150 m au-dessus d'un village, en provoquant **« un terrible coup de vent qui secoua les portes et les fenêtres »** (15 septembre 1954, réf. 1, 3-33). Le soir du 23 avril 1966, la famille Kalnicki avait observé un OVNI qui se déplaçait dans la Dorchester Avenue près de Boston, à la hauteur de leur

appartement situé au troisième étage. A 5 heures du matin, leur fille Judy (11 ans) constata que l'objet était près de la fenêtre, tellement près qu'elle aurait pu le toucher, si la fenêtre avait été ouverte. Elle cria d'effroi. Alors il y eut un grand bruit sourd, comme si l'on avait frappé avec un gigantesque marteau de forgeron contre la maison. Les fenêtres vibrèrent et le lit de la fillette fut secoué (réf. 20, p. 46).

Trois témoins (parmi lesquels un ancien pilote) virent un disque de 4 m de diamètre et un être humanoïde de petite taille. Un de ces hommes s'approcha jusqu'à 20 m de l'engin où il fut paralysé, tandis que l'appareil décollait à grande vitesse **en le jetant à terre** (13 octobre 1954, France — réf. 21, p. 45). Un Norvégien roulait en voiture près de Helleland quand il fut soudainement aveuglé par une lumière pareille à celle d'un arc de soudure électrique. Il s'arrêta et sortit de sa voiture. Restant debout près de celle-ci, il fit un croquis de la « soucoupe volante » qui avait environ 10 m de diamètre. Elle se tenait à 5 ou 6 m devant la voiture et à 10 m au-dessus du sol. Soudain, sans aucun bruit, la soucoupe s'éleva tout droit dans l'air à une vitesse terrible. « Alors je sentis que je n'étais plus capable de tenir debout » a-t-il rapporté. Il tomba effectivement sur le dos, et entendit en même temps un bruit à côté de lui : c'était **le pare-brise de sa voiture qui volait en éclats.** Le lendemain, ses yeux étaient injectés de sang et la peau de sa main s'écaillait comme après un coup de soleil (29 octobre 1970 - réf. 2, mars 1971 et réf. 16, août 1972). Il y avait donc « quelque chose » qui avait poussé ce témoin vers le bas au moment où l'OVNI partait vers le haut. Même le simple passage d'un OVNI a pu suffire, apparemment, pour que deux témoins « se sentirent écrasés vers la terre » (30 août 1968, Espagne — réf. 16, juillet 1971, p. 3).

Observations d'aspiration au-dessous d'un OVNI.

D'après le second modèle que nous avons proposé, on peut imaginer un OVNI comme un engin qui chasse l'air hors de son chemin, pour le rejeter vers l'arrière suivant des trajectoires formant une « cloche ». Ceci a l'avantage de créer pratiquement le vide, ou au moins une assez forte dépression d'air, à l'endroit de l'engin, réduisant ainsi les effets de frottement. Mais derrière l'engin, il y aura alors une tendance à compenser cette dépression. Ceci se traduirait, si le modèle est exact, par **un effet d'aspiration dans une zone limitée,** située à l'intérieur du « manteau » où l'air est déplacé vers l'arrière (avec une vitesse et dans un volume pouvant être assez variables, suivant l'effet de propulsion recherché).

On rapporte effectivement que **« le moindre grain de poussière** qui se trouvait sur le sol de terre battue se soulevait » en dessous d'un OVNI se déplaçant à 1 ou 2 m du sol (20 août 1972, Brésil — réf. 19, p. 265). D'autre part, sur la première des quatre photos prises par Heflin (Inforespace n° 3, p. 11) on distingue une tache plus claire que les alentours en dessous de l'objet et on a l'impression qu'il y a de la poussière ou du sable soulevé à cet endroit où la terre a été travaillée, semble-t-il, pour y placer une borne comme celle qu'on voit également plus loin. Ce qui est plus intéressant, c'est que la quatrième photo montre **un anneau** qui s'est formé lors du brusque départ de la soucoupe et qui a subsisté pendant une trentaine de secondes. Un anneau semblable a été photographié par Robbin en Angleterre (photos 10 et 11, Inforespace n° 3, p. 12). La formation d'un tel anneau pourrait s'expliquer, à notre avis, par la création d'un tourbillon le long de la surface de séparation entre la zone d'air ascendant et la zone d'air descendant.

D'autres témoignages concernent l'effet de succion que des OVNI ont exercé sur des véhicules. Au Maroc, par exemple, un automobiliste fut dépassé par un objet non identifié, filant à grande vitesse et à très basse altitude. « Malgré son effort pour bien tenir son volant, il fut déporté par une **forte aspiration »,** du côté où l'engin était passé (18 septembre 1954 — réf. 1, 3-33 et réf. 14, cas 148). D'autres automobilistes ont eu des surprises semblables (29 juillet 1952 et 17 juillet 1961, USA — réf. 14, cas 96 et 521). Le cas suivant est très significatif : sur la route des Andes, un automobiliste vit un disque brillant foncer à une vitesse incroyable vers un camion

qui venait de le dépasser. Au moment où l'objet volant se redressa, remontant en l'air juste au-dessus du camion, pour disparaître dans le ciel en quelques secondes, **le camion s'éleva de plusieurs pieds au-dessus du sol et se renversa** dans la direction du passage de l'objet. Heureusement, il se retrouva sur un banc de sable, mais avec les quatres roues en l'air (janvier 1961, Venezuela — réf. 1, 3-72). Un plombier français fit un tête-à-queue avec sa 2 CV, quand un « objet enflammé » passa au-dessus du véhicule. La bâche et une partie du parebrise s'envolèrent d'ailleurs dans la même direction que l'engin et ne furent retrouvés qu'à 1,2 km de là. Cet objet a aussi **déraciné des arbres** lors de son vol « en rase-mottes », en couchant ceux-ci dans le sens de la trajectoire, et il a creusé une tranchée dans le chemin, en faisant gicler la terre dans toutes les directions (2 novembre 1965, France — réf. 2, déc. 1965, pp. 28-32). Comme nous l'avons déjà signalé (Inforespace n° 7), on connaît plusieurs cas où l'on a trouvé des **cratères** qui semblent avoir été creusés lors du **décollage** d'un OVNI.

Mais l'observation la plus intéressante est celle d'un **cheval soulevé à 3 m du sol au-dessous d'un engin** surgissant brusquement de derrière une rangée d'arbres, et s'élevant à cet endroit à environ 50 m, pour partir ensuite à une vitesse foudroyante. Le jeune homme qui menait la jument entendit un sifflement et ressentit un important déplacement d'air. Mais il ne fut pas soulevé. Il dut seulement lâcher la bride du cheval pour ne pas être entraîné avec lui (17 octobre 1954, France — réf. 14, cas 272 et réf. 16 déc. 1965, pp. 17-18). La « zone d'aspiration » semble donc être nettement limitée.

Observations d'OVNI au-dessus de l'eau.

Il est évident que les déplacements d'air doivent être plus facilement perceptibles quand un OVNI se déplace au-dessus d'un plan d'eau. Un bijoutier et plusieurs pêcheurs qui ont observé un objet lenticulaire planant à 15 m au-dessus de la mer, à quelque 40 m de la côte, ont rapporté, par exemple, que **l'eau semblait en ébullition ou comme « aspirée » en dessous de l'objet** (avril 1958, Brésil — réf. 14, cas 464). Un autre observateur qui vit un disque survoler lentement et silencieusement une rivière, à environ 1,5 m de la surface de l'eau, remarqua que « sous l'OVNI l'eau dansait follement. Il y avait **un cercle de vagues minuscules qui avançaient avec l'OVNI** et étaient incontestablement créées par lui ». D'autres témoins ont rapporté également que « l'eau faisait des milliers de petites vagues très pointues en dessous de l'objet » qui leur apparut brièvement dans le brouillard, sur un lac italien (réf. 19, p. 266). Un objet tournoyant, émettant des lumières rouges et vertes, provoqua « une agitation subite de l'eau » quand il s'approcha de la surface d'une rivière, pour repartir ensuite au-dessus d'une forêt (27 octobre 1967, Inde — réf. 14, cas 892). Mais voici un récit plus détaillé : trois pêcheurs virent une grosse boule brillante descendre du ciel pour s'immobiliser juste au-dessus de l'eau. Ils pensèrent que la boule devait provoquer un souffle, puisque la mer « s'agitait tout autour ». L'objet s'approcha ensuite des pêcheurs et passa tout près d'eux. Il soulevait de **« très grosses vagues »** qui firent presque chavirer la barque. A proximité, il dégageait une très forte chaleur et les pêcheurs sentirent **« un fort déplacement d'air »** (12 juin 1958, France — réf. 16, janvier 1971, pp. 14-15).

Mais il y a aussi des OVNI qui **plongent dans l'eau ou en émergent.** Celle-ci donne alors l'impression de bouillir. Trois témoins ont rapporté, par exemple, que l'eau semblait être **en ébullition,** quand une énorme balle d'aluminium plongea dans une rivière (31 octobre 1963, Brésil — réf. 14, cas 586). Un ingénieur vit l'eau de la mer « commencer à **bouillir en grosses bulles,** dans un cercle d'environ 6 m de diamètre ». Il en émergea un disque bleu-gris, qui plana pendant quelques secondes à 1 m au-dessus de la surface de l'eau, égouttant, et partant ensuite, d'abord lentement, puis à très grande vitesse (4 août 1967, Venezuela — réf. 14, cas 863 et réf. 22, p. 44). M. Suarez, lors de sa marche à pied de la Terre de Feu jusqu'à Buenos Aires, vit sortir de l'Atlantique, tout près de la côte, quatre engins lumineux émergeant l'un après l'autre, tandis que la mer « **bouillonnait** comme un maelström, avec un bruit terrifiant » (juin 1950, réf. 2,

déc. 1968, p. 4 et réf. 18, p. 134).

En tout cas, il y a une action des OVNI sur sur leur milieu ambiant. Cette action existe déjà **devant l'objet,** comme on peut le déduire des deux observations suivantes, particulièrement spectaculaires. Quatre personnes étaient en train de bavarder dans leur bateau, moteur arrêté, au large de la côte italienne. Brusquement, ils furent secoués par des vagues d'amplitude croissante. A leur grand étonnement, **ils virent l'eau se gonfler en une bulle énorme** à 1 km d'eux. Cela produisait des « grandes vagues » qui se propageaient dans tous les sens. Un objet étrange ayant la forme d'une assiette renversée, surmontée d'un cône, émergea soudain de cette gigantesque bulle d'eau. Au moment de sortir on aurait dit que **« l'objet repoussait l'eau, comme s'il était entouré d'un coussin d'air ».** Une fois sorti de l'eau, il s'immobilisa pendant quelques secondes à une dizaine de mètres de la surface et il se forma un « halo » autour de sa base. Puis il partit à une vitesse foudroyante (3 jujin 1961, Italie — réf. 1, 3-73 et réf. 14, cas 519). L'autre cas concerne un savant brésilien qui était en mission dans l'Antarctique, sur un brise-glace de l'U.S. Navy. Il vit « quelque chose » sortir comme un boulet de canon de la mer, **en brisant plus de 10 m de glace.** Deux autres témoins ont pu constater l'existence du trou, où l'eau semblait être en ébullition, ainsi que les énormes blocs de glace qui avaient été lancés en l'air et qui gisaient autour du trou, en dégageant de la vapeur (réf. 22, p. 3).

Observations d'effets électromagnétiques.

La constatation de ces effets est très importante, vis-à-vis du modèle théorique proposé. Il existe, en fait, plusieurs types de phénomènes que l'on classe généralement dans cette rubrique. Dans un rapport du NICAP (réf. 23) nous trouvons, par exemple, une liste d'une centaine d'observations d'OVNI avec constatation d'un ou de plusieurs des effets que voici : arrêts passagers de moteurs (47 cas), extinctions de lumières électriques (38 cas), perturbations de la radio (33 cas) ou de la télévision (16 cas), chocs électriques et effets physiologiques (5 cas), effets magnétiques (5 cas). Nous sommes arrivé à la conviction que les arrêts de moteurs et les extinctions de lumières doivent avoir la même cause : une interruption du passage du courant électrique dans les conducteurs. Mais, jusqu'à présent, nous sommes incapables d'en fournir une explication. L'émission et la réception radio peuvent être arrêtées pour la même raison. C'est tout à fait plausible, pour une voiture dont le moteur s'est arrêté et dont les lampes se sont éteintes. Mais dans d'autres cas, on a capté des signaux insolites ou seulement de la « friture ». Dans ces cas, il doit y avoir **des ondes électromagnétiques, ou des particules chargées** dans l'air. A cet égard, on peut signaler par exemple le cas des 6 radio-amateurs qui ne parvenaient plus à communiquer entre eux lors du passage d'un OVNI, observé visuellement par deux témoins indépendants. Ces radio-amateurs, qui utilisaient la bande des 27 Mhz, étaient situés jusqu'à 7 et 7,5 km de part et d'autre de la trajectoire de l'engin (18 mars 1972, région de Lyon — réf. 16, février 1973, p. 15).

Nous croyons qu'il est utile de se concentrer maintenant sur quelques observations qui prouvent directement l'existence d'effets électriques et magnétiques. Commençons par les **effets électriques.** Mme Picard a vu un OVNI descendre jusqu'à 1,5 m du sol et se mouvoir à 150 m de la route où elle roulait en voiture. Le moteur et les phares de sa voiture n'ont pas été affectés, mais la radio était brouillée par des parasites, et surtout, elle a ressenti « des **décharges électriques** chaque fois qu'elle a touché le levier de changement de vitesse pendant l'observation » (20 mars 1970, France — réf. 16, mars 1972, p. 27). Un autre automobiliste sortit de sa voiture dont les lampes et le moteur avaient cessé de fonctionner, pour regarder en dessous du capot. Alors, ce fut **« comme si l'air était plein d'électricité statique** et il sentit ses cheveux se dresser sur sa tête ». A ce moment, il vit un objet bleu, plus grand qu'une maison, planant à environ 400 m de lui, à une hauteur de 40 m. Après le départ de cet objet le moteur et les phares fonctionnèrent de nouveau correctement (19 juin 1969, Grande-Bretagne — réf.

20, p. 8 et réf. 13, p. 16). Le docteur Robert ressentit **un choc électrique,** tandis que le moteur de sa voiture s'arrêta, lors de l'atterrissage d'un OVNI à une dizaine de mètres devant sa voiture (16 octobre 1954, France — réf. 14, cas 274). Un homme, accompagné de son fils de 4 ans, ressentit brusquement des picotements douloureux, semblables à ceux produits par une secousse électrique, tandis que l'enfant se mit à pleurer. L'intensité de la douleur augmentait au fur et à mesure que la voiture avançait jusqu'à l'arrêt brusque du moteur et l'extinction des phares. Ils furent alors aveuglés par une puissante lumière rouge émanant d'un objet évoluant au-dessus de la route. Tout redevint normal dès que l'objet eut disparu (21 octobre 1954, France — réf. 14, cas 300). Un cycliste eut une expérience semblable (17 septembre 1954, France — réf. 24, p. 91). Deux autres témoins ressentirent un choc électrique à l'intérieur de leur voiture dont les phares s'éteignirent à 50 m d'un OVNI, tandis qu'ils restaient **paralysés** jusqu'au départ de l'objet (11 octobre 1954, France — réf. 14, cas 234). Le professeur Hynek rapporte le cas d'un conducteur qui était sorti de sa voiture et qui pointait son bras vers un OVNI se trouvant à faible distance. A ce moment il ressentit **un choc électrique,** alors que la lumière, la radio et le moteur de sa voiture cessèrent de fonctionner. Mais en même temps, son corps était engourdi et immobilisé, tandis que le bras qui pointait vers l'objet était « attiré » vers le toit de sa voiture, où il fit une marque dans la neige et la glace (USA — réf. 25, p. 121). Il existe de nombreux rapports comme celui-ci : un homme qui surprit six petits êtres humanoïdes chargeant des pierres dans un appareil circulaire, fut **paralysé par un rayon violet,** émis par une des créatures, au moment où il voulut s'enfuir (décembre 1954, Venezuela — réf. 14, cas 356). Ces rapports, concernant des paralysies produites par des « armes » que les humanoïdes braquent parfois sur les hommes, s'expliquent probablement aussi par une action électrique sur notre système nerveux, suivant le mécanisme des coupures de courant.

Rappelons à cet égard l'histoire du professeur Johannis, géologue. Il était en excursion dans les Alpes italiennes, quand il découvrit un disque lenticulaire, d'environ 10 m de largeur, et deux « garçons » à quelque 50 m de lui. Il les appela en montrant le disque, puis se dirigea vers eux. Mais à mi-chemin, il s'arrêta abasourdi, constatant que ces « garçons » étaient des nains. La surprise du professeur était d'autant plus grande qu'il avait de bonnes connaissances en anthropologie. Il eut le temps de dévisager ces petits êtres de 90 cm, pendant que ceux-ci s'approchaient lentement jusqu'à quelques pas de lui. Après quelques minutes, revenant de son étonnement, le professeur se mit à gesticuler avec son piolet en main et à crier d'une voix excitée, demandant à ces êtres qui ils étaient et d'où ils venaient... Mais ceux-ci n'étaient sans doute pas habitués au tempérament italien. Prenant peur, l'un d'eux mis une main au centre de sa ceinture, dont partit quelque chose ressemblant à un rayon très bref. Le professeur se retrouva par terre et le piolet s'éjecta de sa main, comme s'il avait été arraché par une force invincible. Il ressentit **un violent choc électrique,** comme celui qu'il avait pu « expérimenter » avec des bouteilles de Leyde quand il était étudiant. Après cela, il se sentit dépourvu de toute force et il lui fallut un effort très grand pour arriver à se coucher sur le côté et finalement à s'asseoir, en se soutenant des bras. Pendant ce temps, les deux nains avaient ramassé le piolet qu'ils emportèrent. Le disque s'éleva en silence dans les airs, tandis qu'une cascade de pierres et de terre dévalait vers le bas, à partir de la roche friable où l'engin avait stationné (14 août 1947, Italie — réf. 21, pp. 188-197).

Nous avons supposé que **la surface des OVNI est électriquement chargée.** Il y a effectivement quelques observations qui semblent confirmer cette hypothèse. Un colon, ayant vu atterrir un engin bizarre à six roues, à l'intérieur duquel il vit des hommes portant des masques, s'approcha de cet objet et le toucha. A ce moment il ressentit **une violente secousse électrique.** Un des « pilotes » fit alors des gestes pour l'avertir qu'il ferait mieux de s'écarter de l'appareil. Après une vingtaine de minutes, l'objet s'éleva à la verticale, sans faire de bruit (23 octobre 1954,

Tripoli — réf. 14, p. 222 ; réf. 13, p. 28). Un autre témoin rapporte que **sa main fut violemment projetée en arrière,** quand il toucha une « antenne » d'un OVNI ayant atterri. Sa main qui porta d'ailleurs des traces de brûlures, lui fit encore très mal les jours suivants (29 mars 1966, Canada — réf. 20, p. 4). Pour terminer cette sélection d'observations concernant des effets de type électrique, nous croyons devoir signaler encore une observation très remarquable, faite par un technicien radio, dans une station yougoslave. A un moment où les émissions furent interrompues et où la lumière se mit à clignoter il observa que **quelques tubes à vapeur de sodium émettaient de la lumière,** bien qu'ils fussent isolés de tout contact électrique (11 novembre 1961 — réf. 26, p. 237). Ou bien il y avait dans l'espace un champ électrique assez fort pour provoquer une décharge lumineuse dans ces tubes ou bien il y avait une radiation ionisante capable de provoquer directement une luminescence du gaz.

Parmi les **effets magnétiques** il convient de noter surtout l'observation qui a été rapportée par la base scientifique de la marine argentine dans l'Antarctique. « Durant le passage de l'étrange objet (observé par plusieurs personnes) au-dessus de la base, deux variomètres, en parfaite condition de fonctionnement, ont enregistré de soudaines et fortes variations du champ magnétique » (7 juillet 1965, Iles Orcades du Sud — réf. 13, p. 126 ; réf. 19, p. 247 et réf. 16, février 1971, p. 17). Il y a plusieurs rapports sur des **boussoles affolées** lors du passage d'un OVNI. Citons le cas du navire de transport militaire argentin Punta Medanos, dont les boussoles furent déviées par un OVNI se trouvant à plus de 1,5 km (12 novembre 1963 — réf. 19, p. 101). Le jour même où Kenneth Arnold fit l'observation qui lança le terme de « soucoupes volantes », un prospecteur vit plusieurs objets qui firent osciller l'aiguille de sa boussole d'un côté à l'autre (25 juin 1947 — réf. 1, p. 2). Un ingénieur, par contre, pilotant un Cessna 170, constata que ses deux compas suivaient la direction de trois OVNI qui s'étaient mis à tourner autour de son avion (réf. 2, mai 1965, p. 43). Mais l'observation la plus extraordinaire est sans doute celle du professeur Webb, qui constata l'apparition d'anneaux noirs autour d'un OVNI quand celui-ci était orienté d'une certaine manière et quand il l'observait avec des lunettes polarisantes. Ceci peut s'expliquer en effet par « l'effet Faraday » (réf. 2, n° 1, 1963, pp. 30-35). Nous reviendrons peut-être un jour sur une description mathématique de cette observation. Notons cependant que les différentes observations que nous venons de citer impliquent des valeurs vraiment fantastiques pour l'intensité du champ magnétique au voisinage des OVNI. On peut s'étonner que l'on ne rapporte pas plus d'effets de magnétisation, bien qu'il existe quelques rapports concernant des **montres arrêtées.** Mais on peut supposer que l'énorme variabilité des performances des OVNI est reflétée par une variabilité des champs produits.

Observations de radiations ionisantes.

Si notre modèle théorique est correct, il faut que les OVNI disposent aussi de moyens pour provoquer une ionisation de l'air ambiant. Le rapport suivant qui est assez célèbre, donne peut-être des renseignements à ce sujet. L'ingénieur-mécanicien Michalak était en excursion de prospection, quand il observa deux OVNI, dont un se posa, soufflant les lichens et les feuilles qui se trouvaient en dessous de lui. Michalak observa cet objet d'une position cachée pendant près d'une demi-heure. Finalement une porte s'ouvrit. Il vit une forte lumière, entendit plusieurs bruits et sentit une odeur pénétrante. S'avançant alors vers l'engin, il vit la porte se refermer, sans laisser de traces. Sa curiosité le poussa à toucher l'engin. Il constata que la surface était très lisse, mais qu'elle avait fait fondre son gant de caoutchouc et que sa main était repoussée. L'objet se mit alors à tourner et Michalak fut soufflé de côté par une bouffée d'air chaud qui mit ses vêtements en feu, puis l'objet disparut. Mais ce qui est vraiment remarquable, c'est que Michalak portait sur sa poitrine **des marques de brûlures en échiquier** et qu'il présentait une série de troubles que le docteur Dudley (spécialiste en médecine nucléaire de l'U.S. Navy) a déclaré être caractéristiques d'une

surexposition à des rayons X ou gamma. Il semble aussi qu'il y avait une radioactivité anormale sur le lieu de l'atterrissage (20 mai 1967, Canada — réf. 13, p. 113 ; réf. 16, nov. 1972 et réf. 27, pp. 38-41).

On a constaté également des marques en échiquier sur les vêtements d'un témoin français qui fut atteint par un rayon alors qu'il passait en voiture près d'un groupe d'étranges humanoïdes. Mais ce qui est particulièrement remarquable dans ce cas, c'est que le témoin vit que **le capot de son moteur était devenu fluorescent** pendant qu'il roulait, à une vitesse anormalement réduite, sous une lumière qui éclairait tous les alentours. La peinture s'était altérée, puisque les jours suivants, lors du lavage de la voiture, elle laissait des traces sur les chiffons (5 mars 1971, France — réf. 16, mai 1972, pp. 6-9). Cet effet est confirmé par d'autres observations. La voiture du couple qui a été mystérieusement transportée en 48 heures du Brésil au Mexique, avait sa **peinture abîmée** (mai 1968, réf. 14, cas 906). Un OVNI qui s'était élevé au-dessus d'une voiture a produit des bulles dans la peinture de celle-ci (29 juin 1964, USA — réf. 20, p. 6). Deux témoins norvégiens eurent l'impression d'être soumis à « un intense bain de soleil » quand ils virent un OVNI tout près de leur voiture. L'un d'eux a été paralysé et une montre de précision a été magnétisée. Mais quand la femme du propriétaire vit la voiture, elle demanda s'il en avait acheté une nouvelle : au lieu de sa couleur usuelle jaune-beige, **elle avait une « belle couleur verte phosphorescente »** qui « malheureusement » ne resta pas. (novembre 1953 — réf 1, p. 26 ; voir aussi réf. 21, p. 30).

Un autre groupe d'observations, extrêmement impressionnantes, se rapporte à des **« faisceaux lumineux tronqués ».** Au Danemark, par exemple, le policier Maarup fut surpris dans sa voiture par une lumière aveuglante venant d'en haut. Le moteur cala et toutes les lumières de sa voiture s'éteignirent. Il constata aussi que la radio était morte. Mais après quelque temps, il vit que **le faisceau lumineux avait une base qui remontait progressivement.** Sortant de sa voiture, il vit un objet circulaire d'environ 10 m de diamètre, planant à une vingtaine de mètres du sol. Il en sortait un cône lumineux ayant à son sommet 1 m de diamètre. Cette lumière était comparable à celle du néon et très éblouissante, tandis que l'espace qui était situé au-dessous du faisceau tronqué était plongé dans l'obscurité de la nuit. Après le départ de l'OVNI, tout l'appareillage électrique de la voiture fonctionna à nouveau normalement (13 août 1970 — réf. 2, déc. 1970, pp. 15-19).

Le cas de Trancas (21 octobre 1963, Argentine) est particulièrement extraordinaire par l'observation de plusieurs faisceaux non dispersifs **s'avançant et se rétractant lentement,** atteignant **jusqu'à 3 km de longueur,** et même **traversant les murs.** Nous renvoyons le lecteur à l'étude détaillée qui en a été publiée dans Inforespace n° 9, pp. 26-39. D'autres exemples de tels « tubes » ou « tiges » de lumière sont d'ailleurs cités dans ce même article.

Nous pensons que ce phénomène des « faisceaux lumineux tronqués » peut s'expliquer si l'on admet qu'il s'agit **d'un faisceau de particules ionisantes,** produisant une luminescence de l'air traversé. Si ces particules ont une énergie bien définie, elles arriveront toutes « en bout de course » après avoir parcouru le même trajet. La distance de parcours, et donc la longueur du faisceau « lumineux », peut varier en modifiant l'énergie des particules. Si cette interprétation est correcte et s'il existe vraiment un champ électromagnétique autour des OVNI qui se trouvent en état de sustentation ou de propulsion, il faudrait s'attendre aussi à ce qu'un « faisceau lumineux » émis dans ces conditions puisse être **dévié.**

Or cela aussi semble être vrai. Il suffit de rappeler une observation qui a été faite en Belgique (Inforespace n° 6, p. 18). Deux autres témoins ont vu un objet brillant se déplacer en émettant « un faisceau de lumière », qu'il faisait tourner « comme pour chercher quelque chose ». Ce faisceau était extrêmement lumineux. « Mais le plus extraordinaire, c'était que **ce faisceau de lumière était courbe,** un peu à la façon d'un jet d'eau sortant d'un tuyau d'arrosage » (30 octobre

1971, Chili — réf. 2, déc. 1971, pp. 23-25). Une autre observation concernant un mince **tube lumineux courbé** avec des intervalles obscurs, devrait pouvoir s'expliquer de la même manière (août 1968, Canada — réf. 2, mars 1971, p. 8).

Comme point culminant de cette sélection d'observations ayant un haut degré d'étrangeté, nous citerons le cas du jeune Yvan Guindon qui était seul à la maison, quand il fut surpris par un bruit d'ondes, un peu après 11 heures du soir. Se précipitant à la fenêtre, il vit un objet lenticulaire d'environ 10 m de diamètre et 5 m de haut, qui s'immobilisa à 45 m de lui. Le disque avait une luminosité blanche avec des lumières colorées ondulant autour de sa partie médiane. Yvan vit alors sortir au-dessus de l'engin « une sorte de rayon lumineux » qui se mit à explorer le sol et la maison. Cette lumière était « plus brillante que celle d'un arc électrique ». Quand elle atteignit la fenêtre où l'enfant se tenait, celui-ci se jeta immédiatement à terre, mais il fut aveuglé pendant quelques minutes. Regardant de nouveau au dehors, il eut la surprise de voir **une colonne lumineuse s'élever lentement** du sommet de l'engin jusqu'à une hauteur d'environ 12 m. C'était comme un de ces « gros leviers hydrauliques des stations-service ». Ce pilier s'élargissait en son sommet, pour former une sorte de **rideau transparent en forme de cloche,** retombant autour de l'objet. Cela ressemblait à une « fontaine jaillissante » ou à un « saule pleureur ». Ce rideau de lumière s'étendit jusqu'au sol, où il délimitait un cercle lumineux d'environ 80 m de diamètre. Brusquement, toutes ces « fortes lumières » s'éteignirent et le véhicule bondit jusqu'à une hauteur d'environ 300 m pour disparaître ensuite à très grande vitesse. En rentrant à la maison, les parents trouvèrent leur fils tout blême, avec les yeux injectés de sang. Dans le jardin, on trouva le lendemain trois arbres d'environ 20 cm de diamètre brisés à 3 ou 4 m du sol (29 août 1967, Québec — réf. 2, déc. 1968, pp. 12-14). On peut admettre de nouveau qu'il y avait un faisceau intense de particules chargées. Mais une fois que les particules du faisceau ascendant avaient perdu toute leur énergie cinétique, elles retombaient vers le bas, sans que cela puisse s'expliquer uniquement par la répulsion coulombienne entre particules de même charge. Les trajectoires suivies correspondent, en fait, à **celles que nous avions prévues** pour des particules chargées qui se meuvent dans le champ magnétique produit par un faisceau de particules chargées et par le champ électrique produit par la charge résiduelle sur l'engin (Inforespace, n° 9). Cet étrange phénomène est à rapprocher de la **« cloche lumineuse »** observée par M. Herbosch, en Belgique (Inforespace, n° 2, pp. 32-33). Une famille française observa d'autre part la chute d'un objet extrêmement brillant et constata « qu'aussitôt, du point d'atterrissage présumé, une vaste luminosité rougeoyante et **hémisphérique** s'éleva », couvrant au sol une surface dont le diamètre fut estimé à 15 m. « Du milieu de cet hémisphère lumineux **jaillit vers le ciel un filament incandescent** long peut-être d'une cinquantaine de mètres. Le spectacle dura 20 à 30 secondes, puis tout s'éteignit. Un instant plus tard, la boule aperçue tout d'abord se ralluma et repartit » (23 septembre 1954, France — réf. 28, p. 88).

Conclusions.

Il y a **trop de coïncidences** pour que tous ces aspects technologiques puissent être simplement un effet du hasard. Nous croyons, en fait, que l'on doit tirer de cette analyse les conclusions suivantes :

1) Même si l'on peut toujours mettre en doute chacune des observations prises individuellement, il ne semble pas raisonnable de mettre en doute **le phénomène comme tel,** à cause de la cohérence interne de l'ensemble des observations.

2) Les « pièces du puzzle » peuvent même être rassemblées dans une certaine mesure, révélant alors **une structure du phénomène** et montrant que celui-ci devrait être susceptible d'une étude scientifique.

3) La nature des effets observés est telle que l'on voit difficilement comment les OVNI pourraient être autre chose que des **objets physiques.**

4) L'hypothèse suivant laquelle les OVNI seraient des **engins d'origine extraterrestre**

n'est pas absurde. Elle devient même assez plausible, aussi bien du point de vue des faits observés que du point de vue théorique, quand on tient compte de la possibilité d'une propulsion de type électromagnétique.

Auguste Meesen.
Professeur de l'Université Catholique de Louvain.

11. S.T. Friedman, Flying Saucers are real, Astronautics and Aeronautics, Feb. 1968, p. 16 — UFOs, Myth and Mystery, Communication to the Midwest UFO Conference, St. Louis, Missouri, 1971.
12. S. Way, Propulsion of Submarines by Lorentz forces in the surrounding sea, ASME Paper 64-WA/ENER-7, Winter Meeting, New York, 1964.
13. H. Durrant, Les Dossiers des OVNI, éd. Laffont, 1973.
14. J. Vallée, Chroniques des Apparitions Extraterrestres, éd. Denoël, 1972.
15. Flying Saucer Review, 21 Cecil Court, Charing Cross Road, London WC2N 4HB.
16. Lumières Dans La Nuit, Les Pins, 43 400 Le Chambon sur Lignon, France.
17. A. Michel, Lueurs sur les Soucoupes Volantes, éd. Mame, 1954.
18. Ch. Garreau, Soucoupes Volantes, vingt ans d'enquêtes, éd. Mame, 1971.
19. F. Edwards, Les Soucoupes Volantes, affaire sérieuse, éd. Laffont, 1967.
20. E. Keyhoe and G. Lore, Strange Effects from UFOs, a NICAP special report, 1969.
21. The Humanoids, a survey of world-wide reports, éd. Ch. Bowen, 1969.
22. I.T. Sanderson, Invisible Residents, éd. World Publ. Co, 1971.
23. The UFO Evidence, NICAP, 1964.
24. C. & J. Lorenzen, Flying Saucers Occupants, éd. Signet Book, 1937.
25. J. A. Hynek, The UFO Experience, a scientific inquiry, ed. Regnery, 1972.
26. J. Weverbergh & I. Hobana, UFO's boven het Oostblok, ed. Kluwer, 1972.
27. J. & C. Lorenzen, UFO's over the Americas, ed. Signet Book, 1963.
28. A. Michel, A Propos des Soucoupes Volantes, ed. Planète, 1966.

ERRATUM

Une coquille s'est glissée dans la deuxième partie du présent article, parue dans Inforespace n° 9 : p. 15, 2e colonne, 7e ligne à partir du bas, lire : cE/H et non : cEH.

Nouvelles internationales

ATTERRISSAGE EN ITALIE

Nos confrères du Centro Unico Nazionale (CUN) ont été amenés à enquêter à Bagnacavallo (province de Ravenne) où un cultivateur et sa femme prétendent avoir observé un objet mystérieux posé près de leur habitation au matin du 25 juillet 1972.

M. Giordano Orioli (38 ans) fut d'abord réveillé vers 1 h 15 du matin par les cris de son chien qui allait et venait, affolé, de la porte de la maison à la grille du jardin. Le témoin, très fatigué, se contenta à ce moment de rentrer le chien, qui se calma, puis se recoucha sans avoir rien remarqué dans la nuit sans lune qui ait pu faire aboyer l'animal.

A 4 h 40, peu après son lever, Mme Lina Orioli (36 ans) se dirigea vers la fenêtre de la chambre et l'ouvrit. Elle vit immédiatement l'objet, derrière le jardin, alors qu'il faisait encore noir, et appela son mari. Celui-ci pensa tout d'abord à un camion en panne rangé en dehors de la route. Mais au fil des minutes, le jour se faisant, diverses particularités apparurent qui ne pouvaient être attribuées à aucun engin connu du témoin. Celui-ci émit alors l'hypothèse d'un véhicule militaire.

Vers 5 h 00, il sortit avec l'intention de déplacer l'« objet » avec son tracteur, car il devait travailler dans ce champ. Arrivé dans la cour, M. Orioli se rendit compte que ce n'était décidément pas un camion, mais un objet rectangulaire de 6 ou 7 m de long sur 1,5 m de haut, avec une partie supérieure bombée qui portait la hauteur totale à 3,5 m (estimée à l'aide d'arbres proches) et sur le côté de laquelle il y avait deux rangées de 4 « hublots » (figure 1). Il y avait également une sorte d'antenne ou de tube, immobile et de même couleur que l'engin, qui s'incurvait vers le sol, ainsi que le représente le dessin réalisé selon les indications du témoin. La couleur était rouille sombre, tandis que les « hublots » étaient comme argentés ou nickelés et se distinguaient assez bien dans l'obscurité.

Quand M. Orioli se trouva à 6 ou 7 m de l'objet, celui-ci s'éleva soudain, émettant le bruit de « 3 ou 4 bonbonnes de gaz ouvertes

figure 1

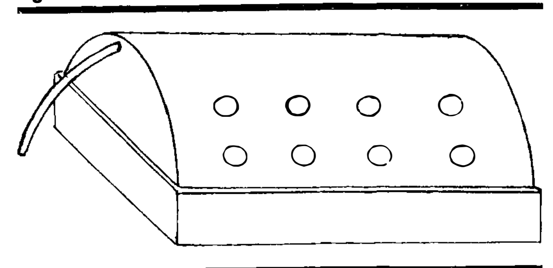
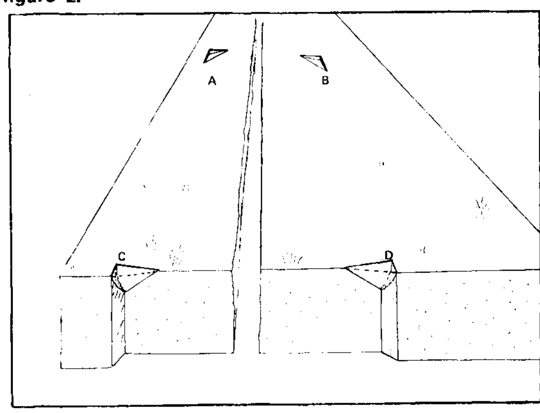


figure 2.



en même temps ». Le témoin, stupéfait mais non effrayé, ne le suivit même pas des yeux... Il confia aux enquêteurs qu'il aurait bien voulu toucher ce mystérieux rectangle et même sauter dessus... La peur ne lui vint que rétrospectivement.

Divers points ont pu être précisés lors de l'interrogatoire du témoin par les enquêteurs du CUN : ni lumières, ni pieds n'ont été remarqués. Le fonctionnement de l'éclairage électrique de la maison est demeuré normal. Au moment du départ de l'engin, aucun déplacement d'air ni bruissement de feuilles n'a été perçu. Le témoin souffrit quelques jours plus tard de troubles stomacaux et intestinaux d'une intensité qu'il n'avait, affirme-t-il, jamais connue. Pendant 2 à 3 jours après l'événement, le chien continua à se rendre en sautant et en aboyant vers l'endroit où l'objet s'était posé.

L'interrogatoire de Lina Orioli confirme celui de son mari. Elle appelle l'antenne un « bras » et parle de « disques » au lieu de hublots, en précisant un diamètre de 40 cm. Elle assimile le bruit perçu au moment du départ à celui « d'une bonbonne de méthane qu'on ouvre ». Pensant qu'un véhicule à moteur arrivait, elle détourna la tête un instant de l'objet. Son mari cria : « Regarde, Lina, ça n'y est plus ». Et effectivement, regardant à nouveau vers l'endroit où il se trouvait, elle ne vit plus l'objet. Les déclarations des témoins, vagues sur ce point, nous laissent donc dans le doute quant à la manière dont l'engin a disparu. Mme Orioli aussi souffrit des intestins les jours suivants.

En confirmation des dires des Orioli, des voisins, M. Ragazzini et sa famille, affirment avoir entendu à l'heure de l'observation un fort sifflement auquel ils n'accordèrent aucune importance. Quelques heures plus tard sont venus les gens chargés de la récolte de la luzerne dont est planté le champ de l'atterrissage. De ceux-ci, qui désirent garder l'anonymat, on apprit qu'à l'endroit de l'observation, la luzerne coupée la veille n'était plus disposée en tas réguliers, comme l'avait fait M. Orioli. On aurait dit que quelqu'un l'avait mélangée irrégulièrement ou qu'un coup de vent l'avait éparpillée tout autour.

Le 27 juillet furent découvertes 4 empreintes. Quelques curieux, les premiers d'une longue série, étant déjà passés sur les lieux, il faut considérer ces traces avec beaucoup de prudence. Elles se présentent comme des trous, disposés comme l'indique la figure 2, a et b étant identiques entre eux, de même que c et d. On a noté également à l'endroit de l'observation une croissance plus lente de la luzerne pendant quelques jours, explicable peut-être par le nombre exceptionnel de curieux qui ont piétiné le lieu, grattant la terre ou fouillant tout simplement les traces présumées... Il semble que se soient aussi intéressées à l'événement des « autorités militaires » qui n'ont pu être mieux identifiées. Au point de vue géologique, la région ne présente pas de particularités marquantes. Le sol est composé de sables d'origine fluviale ou littorale.

L'enquête est toujours en cours... Nous remercions nos confrères du Centro Unico Nazionale, et particulièrement M. Dario Camurri, pour la nombreuse documentation qu'ils nous ont si aimablement transmise et sans

laquelle nous n'aurions pu rédiger ni illustrer cet article. Notre reconnaissance va aussi à M. Alex Pirson qui a si rapidement et si parfaitement traduit les textes italiens.

Jacques Scornaux.

Référence : Notiziario UFO, n° 46, juillet-août 1972, pp. 1 à 10 (CUN, casella postale 796, 40100 Bologna, Italia).

BRESIL

Le 23 juin 1972, un OVNI s'est posé à Apucaranà, dans le nord de l'Etat du Paranà. Le prétendu disque volant a été vu notamment par des soldats du 30me Bataillon d'Infanterie Motorisée, qui ont procédé à la mesure des traces laissées par l'étrange objet.

Les marques représentent 6 petits cercles, disposés de telle manière qu'ils forment un grand cercle de 4,3 m de diamètre, dans un terrain vague à proximité d'une maison, et elles sont restées visibles malgré les pluies qui sont tombées les jours suivants.

L'agriculteur José Gugerman, âgé de 41 ans, avait entendu un bruit à 19 h 00 le 22 juin, quand il se préparait à aller dormir. Son épouse lui répondit que ce devait être une branche qui était tombée. Le lendemain, aux environs de 13 h 30, son fils Sergio, âgé de 12 ans, arriva en courant, attirant l'attention de ses parents sur un objet suspendu à une certaine hauteur au-dessus d'un pin. L'enfant disait avoir vu s'élever un appareil, de derrière les plantations de cannes et de bananiers de la propriété, au milieu d'un tourbillon de poussière, de feuilles et d'herbes. Le spectacle fit galoper les vaches et les chevaux pris de frayeur.

Selon l'agriculteur, qui se mit à courir et eut encore le temps de voir l'étrange objet, celui-ci était rond, obscur en dessous et brillant sur la partie supérieure ; il ressemblait à une vessie un peu élargie. Volant à une hauteur évaluée à mille mètres, il ne faisait aucun bruit, ne projetait aucune lumière, et ne présentait rien qui pût ressembler à une propulsion par réaction. Avant d'acquérir sa plus grande vitesse, en direction du sud, il laissa tomber « une pluie de feuilles de papier brillant », certaines longues, d'autres carrées. Les enfants de l'agriculteur coururent pour les attraper, mais soudain elles montèrent en direction de l'engin, qui semblait les attirer par une force de succion.

Référence : Stendek n° 10, pp. 32-33 (Apartado 282, Barcelona).

OUGANDA

Le 4 mars 1973, l'agence de presse Reuter envoyait de Kampala (capitale de l'Ouganda) la dépêche suivante :

« Le général Idi Amine a vu samedi un objet mystérieux, enveloppé de fumée, s'enfoncer dans le lac Victoria puis en jaillir de nouveau pour disparaître dans le ciel. Ceci a une grande importance et constitue un signe de bon augure pour le pays, a dit le président ougandais, cité par la radio de Kampala. Plusieurs personnes ont vu elles aussi l'objet mystérieux, derrière lequel flottait « comme une queue de serpent », disparaître dans le lac pendant sept minutes puis s'élever comme une fusée. Il est conseillé à ceux qui ont vu l'objet d'aller dire des prières dans leur lieu de culte habituel, ajoute la radio ».

Notre commentaire : si les implications religieuses qu'ont voulu donner à cette observation les plus hautes autorités ougandaises ont de quoi faire sourire certains, il faut faire remarquer, indépendamment du contexte local, que des OVNI plongeant dans une étendue d'eau, mer, lac ou rivière, et en ressortant après un temps plus ou moins long, ont déjà en bien d'autres cas été observés.

UNE ENQUETE EDIFIANTE

Le numéro de janvier 1971 de la revue américaine bien connue « Industrial Research » a publié les résultats d'une enquête lancée auprès de ses 90 000 lecteurs (ingénieurs, hommes de science, cadres techniques) sur les OVNI. Le nombre de réponses reçues a été égal à celui enregistré pour des enquêtes telles que « Les traitements des ingénieurs » ou « L'ordre des priorités nationales », ce qui se passe de tout commentaire.

Les huit questions posées étaient :

1. Croyez-vous que les OVNI existent ?
   Certainement : 20 %
   Probablement : 34 %
   (ce qui fait un total de 54 % pour les deux catégories)
   Probablement pas : 23 %
   Certainement pas : 8 %
   Je ne sais pas : 15 %
2. Connaissez-vous quelqu'un qui déclare avoir vu un OVNI ?
   Oui : 36 %
3. Avez-vous vu vous-même un OVNI ?
   Oui : 8 %
   Peut-être : 14 %
4. Pensez-vous que la majorité des gens qui voient un OVNI rapportent leur observation aux autorités ?
   Oui : 15 %
5. Croyez-vous que le gouvernement a révélé tout ce qu'il savait sur les OVNI ?
   Non : 76 %
6. Selon vous, les conclusions du Rapport Condon sont-elles définitives ?
   Non : 80 %
7. Pensez-vous que le gouvernement devrait patronner une nouvelle recherche pour prouver l'existence (ou la non-existence) des OVNI ?
   Oui : 49 %
8. En supposant que les OVNI existent, quelle serait, pensez-vous, leur origine ?
   Espace extraterrestre : 32 %
   Phénomènes naturels : 27 %
   Etats-Unis : 5 %
   Pays communistes : 0,6 %
   Je ne sais pas : 35,4 %.

(Résultats repris dans « Fate Magazine » et par notre confrère italien « Laforghiana », 1972, n° 1, pp. 4-6, Via Duchesse Jolanda 1, 10138 TORINO ; traduit par Alex Pirson).

Chronique des OVNI

Un mauvais présage pour les conquistadores.

A l'époque de la conquête de l'Amérique du Sud par les Espagnols, des luttes cruelles pour la possession du pouvoir éclatèrent parmi les conquistadores. Des individus peu scrupuleux ne reculèrent devant aucun massacre pour assouvir leur soif de puissance et un des plus célèbres d'entre eux, Gonzalès Pizarre, a un palmarès particulièrement sinistre. Ces différents conflits plus ou moins violents ont bien entendu inspiré les historiens et c'est ainsi que l'on trouve quelques chroniques intéressantes surtout par leur description des mœurs des « Indiens » de l'époque. Ceux-ci accordaient notamment beaucoup d'importance aux signes divins qu'ils croyaient lire dans le ciel et c'est justement la relation d'un tel présage que l'on trouve dans une chronique écrite en 1705 par Nicolas de Martinez Arzanz y Vela, intitulée « Histoire de la ville impériale de Potosi ». Il s'agit d'une suite de récits centrés sur le mandat du général Hinojosa, alors premier prévôt de Chuquisaca et de Potosi (Pérou), qui dut combattre plusieurs conspirateurs ambitieux tels Sebastian de Castilla et Francisco Hernandez Giron. Arzanz y Vela avait accumulé beaucoup de renseignements sur cette époque et nous relate notamment comment la mort de Hinojosa avait été pressentie par les Indiens après une observation étonnante.

« ...Au moment où Sébastian et ses alliés préparaient des troupes et des armes pour l'exécution de son soulèvement dans cette ville et que le capitaine Francisco Hernandez Giron agissait de même à Chaqui, il apparut dans le ciel, au-dessus du site de Porco, **trois soleils et deux lunes** au milieu d'un halo circulaire, et à l'intérieur de celui-ci deux arcs bleu et rouge. Deux autres arcs de couleurs variées et une admirable comète de couleur sang apparurent au-dessus des riches coteaux et de la ville impériale... Le vendredi 13 janvier 1553, 52 jours avant que ne soit tué le général Hinojosa, à 7 heures du matin, on aperçut dans le ciel au-dessus de Porco, un grand cercle qui passa au milieu du soleil naturel et qui était tout blanc, de la grosseur d'un empan ; il était rougeâtre tirant vers la couleur du sang et les deux autres à ses côtés étaient très rouges et faits de sang,

à tel point que leur éclat et leur feu ôtaient la vue à ceux qui regardaient. Les deux lunes situées à la limite étaient des sortes de lunes blanches et un peu rouges tirant vers la couleur du sang ; les deux arcs qui apparaissaient étaient bleu et rouge, l'arc le plus petit était plus large que l'autre. La comète qui semblait être née du halo était flamboyante et faite de sang, avec une tête formidable et une queue de la même matière. Ce prodige fut aperçu du site de Porco et de tous ses alentours. La comète fut revue sept jours plus tard, à l'aube, sur la colline de Potosi, avec deux autres arcs, **un très blanc qui paraissait d'argent poli,** l'autre, qui se trouvait au-dessus, d'un rouge tirant vers le sang et resplendissant comme un feu ; un bout de cet arc s'achevait en une sorte de rayon en spirale de couleur sang... »

Les Indiens furent terrorisés par ces phénomènes et les leçons qu'ils en tirèrent allaient s'avérer prophétiques. En effet, Arzanz y Vela nous signale par la suite que l'un d'entre eux, Pumasonco, interrogé sur la signification de ces signes, déclara aux Espagnols qu'il fallait y voir que « deux lunes de peu de lumière allaient monter pour devenir des soleils et dans une chute sanglante, feraient tomber de son siège le plus grand ». Les Espagnols, réalistes, étaient convaincus du caractère exceptionnel des phénomènes observés mais ne voulurent y voir aucun présage, surtout aussi funeste. Pourtant, moins de deux mois plus tard, les « deux lunes », Sébastian de Castilla et Francisco Hernandez Giron, allaient devenir des « soleils » après avoir cruellement assassiné le « plus grand », le général Hinojosa.

On ne peut douter de la bonne foi du narrateur, Arzanz y Vela, qui affirme d'ailleurs n'avoir « rien ajouté ni ôté, pour la satisfaction du lecteur ». De plus, il envoya son manuscrit en Espagne au Cosmographe de Sa Majesté la Reine du Pérou, Enrico Martinez qui, malgré sa relative bonne connaissance des phénomènes spatiaux, ne put expliquer ces observations. Il n'est d'ailleurs pas possible d'interpréter outre mesure le témoignage de l'historien espagnol et le phénomène reste inexpliqué. On aurait pu être tenté d'y voir un parhélie classique, mais il est bien précisé que s'il y avait effectivement trois soleils, il y avait aussi « deux lunes au milieu d'un halo circulaire ». Alors, une aurore polaire ? Au-dessus du Pérou, cela semble si peu vraisemblable que nous n'insisterons pas. Et puis, ne parle-t-on pas clairement d'un « arc d'argent poli » ?

Ne peut-on dès lors avancer l'hypothèse que des OVNI auraient survolé cette région de l'Amérique du Sud à la mi-janvier 1553, comme à plusieurs reprises ils devaient le faire au-dessus de certaines villes européennes dans le courant de ce 16ᵉ siècle ?

Michel Bougard.

UN GRAND CHERCHEUR N'EST PLUS

C'est avec une douloureuse surprise que nous venons d'apprendre la disparition en février dernier d'Ivan T. Sanderson. Né en 1910 à Edimbourg, diplômé en biologie de l'Université de Cambridge, il fut parmi les premiers authentiques hommes de science à s'intéresser objectivement aux OVNI. Avant même McDonald, Hynek ou Saunders, il publiait en 1967 « The uninvited visitors » qui suivit « Invisibie residents ». Cet esprit original, ouvert à tous les faits que la science dédaigne et pourtant avérés, est aussi l'auteur, outre des ouvrages de zoologie classique, d'« Abominable Snowmen, legend come to life » (paru en français chez Plon sous le titre « Hommes des Neiges et Hommes des Bois ») et, dans la lignée d'un Charles Fort épuré par une formation scientifique, de « Things » et « More things ». Il avait fondé il y a quelques années la SITU (Society for the Investigation of The Unexplained — Société pour l'investigation de l'inexpliqué ; Columbia, New Jersey 07832, USA), groupement à vocation scientifique qui se propose d'étudier de manière rationnelle mais ouverte tous les phénomènes mystérieux qui peuplent les divers domaines de la science (animaux ignorés, parapsychologie, ufologie, etc...). Il nous avait fait l'honneur d'accepter l'échange de sa belle revue PURSUIT avec Inforespace. Nous présentons nos condoléances les plus sincères à Madame Sabrina Sanderson et à toute l'équipe de la SITU. La poursuite de son œuvre, à laquelle la SOBEPS adhère entièrement, est le meilleur hommage qui pourra être rendu à sa mémoire.